

Les études universitaires



© TkKurikawa / iStock

À l'université, le rythme et le cadre de travail n'ont rien à voir avec ceux du lycée. Pour réussir, vous devrez faire preuve d'une grande autonomie. Si vous avez des questions ou des difficultés, n'hésitez pas à vous faire aider : conseillers d'orientation et étudiants-tuteurs sont là pour vous accompagner.

L'UNIVERSITÉ ATTIRE



56% des étudiants choisissent l'université

LES LICENCES LES PLUS DEMANDÉES



- Droit
- Staps
- Psychologie
- Économie-gestion

ACCÈS AU MASTER



À partir de 2023 :
procédure d'affectation en master et calendrier unique via une nouvelle plateforme

M mode d'emploi

Objectif réussite

Les études à l'université demandent investissement personnel, organisation et autonomie. Néanmoins, de plus en plus de dispositifs d'accompagnement se mettent en place et des enseignants-référents peuvent vous conseiller en cas de difficulté.

► Un nouveau rythme à prendre

Par rapport au lycée, les horaires sont allégés et fluctuants à l'université. Les enseignements s'organisent en cours magistraux (CM), en travaux pratiques (TP) et en travaux dirigés (TD). Pour réussir le contrôle continu, vous devez impérativement assister aux TD.

Les cours magistraux ayant lieu dans des amphithéâtres avec des centaines d'élèves, les enseignants d'université sont moins accessibles qu'au lycée. Il est néanmoins possible d'aller s'entretenir avec eux à la fin d'un cours.

Dans la plupart des facultés, les connaissances se valident lors de partiels semestriels. Mais dans certaines matières, un contrôle continu peut être appliqué. Une session de rattrapage est organisée avant le début du semestre suivant.

Les enseignements sont plus approfondis et plus spécialisés qu'au lycée. Pour démarrer en douceur, le premier semestre de licence 1 est souvent consacré à une remise à plat de ce qui a été appris au lycée.

► Si nécessaire, se réorienter

La filière que vous avez choisie ne vous convient pas ? Pas de panique, des possibilités de réorientation existent ! Avant tout, il est important de comprendre pourquoi cette 1^{re} année n'a pas fonctionné : les matières enseignées ne vous plaisent pas ? Le rythme de travail est trop intense ? L'environnement de travail pas assez encadré ? Les réponses à ces questions sont primordiales pour bien choisir votre nouvelle orientation.

La quasi-totalité des universités proposent des **dispositifs de réorientation** pour accompagner les étudiants qui souhaitent changer de voie.

Si vous souhaitez vous réorienter **en cours du 1^{er} semestre ou après**, passez quand même vos examens. Si vous vous réorientez dans une discipline proche de celle que vous avez suivie en 1^{re} année, vous pourriez avoir des UE communs et ne pas avoir à les repasser.

En fin de semestre, vous pouvez changer la mention de votre licence en échangeant votre UE fondamentale (ou majeure) contre une UE de découverte (ou mineure).

Par ailleurs, certaines universités ont signé des conventions avec des IUT (instituts universitaires de technologie) et des STS (sections de techniciens supérieurs) qui permettent de ne pas perdre 1 an avec une rentrée décalée. Mais attention, peu de places sont disponibles !

Quelques établissements proposent aussi des conventions de stage pour vous éviter de perdre votre année et vous aider à choisir un secteur professionnel en connaissance de cause.

Après un **échec en 1^{re} année**, des IUT et des STS peuvent vous accepter.

Si vous avez **réussi votre 1^{re} année**, vous pouvez vous inscrire en 2^e année dans une autre licence, à condition d'opter pour des filières proches et de valider des matières communes aux deux cursus.

Renseignez-vous auprès du bureau des équivalences ou du service de scolarité de votre université.

[Lire dossier Études supérieures : passerelles et réorientations n°1.630.](#)

Réorientation sur Parcoursup

Pour vous réorienter dans une nouvelle première année post-bac, qu'il s'agisse d'une L1, d'un BTS, d'un BUT ou de formations dans certaines écoles du supérieur, vous devrez passer par Parcoursup afin de saisir vos vœux. Vous suivrez les mêmes étapes de sélection que les bacheliers.

Ce qui veut dire que votre dossier de terminale sera étudié, en plus de vos résultats du 1^{er} semestre. L'assiduité durant ce semestre pourra être vérifiée via un certificat à joindre. Vous devrez fournir une lettre de motivation pour expliquer votre démarche.

[Lire dossier Parcoursup : mode d'emploi n°1.61.](#)

À lire aussi

Après le bac : quelles études choisir ? n° 1.344

Réussir son entrée dans une filière sélective n° 1.08

Parcoursup : mode d'emploi n° 1.61

Études supérieures : passerelles et réorientations n° 1.630

Étrangers : étudier en France n° 5.571

Étudier en Europe n° 8.52

► Des dispositifs pour trouver sa voie

De plus en plus, les universités proposent des DU (diplômes d'université) pour accompagner les néo-bacheliers et les étudiants en difficulté dans la construction de leur projet d'orientation.

Les étudiants consolident les savoirs du socle commun (expression écrite et orale, mathématiques...), renforcent leur culture générale, acquièrent une méthodologie de travail, testent plusieurs filières, font un stage...

Depuis octobre 2020, le label « **PaRéO** » (**Passeport pour réussir et s'orienter**) permet d'identifier plus facilement sur Parcoursup les diplômes d'université (DU) proposant ce type d'accompagnement. En 2022, une trentaine étaient répertoriés sur Parcoursup.

Conseil

L'autonomie est essentielle

À l'université, les étudiants n'ont souvent qu'une vingtaine d'heures de cours par semaine. Seuls les travaux dirigés sont obligatoires. Il y a donc plus de liberté qu'au lycée, mais attention, pour réussir, il faut faire preuve de beaucoup de rigueur et d'autonomie. Il est nécessaire d'assister à tous les cours, de fournir un travail régulier et d'être très organisé. Avant de vous inscrire, n'hésitez pas à vous rendre aux portes ouvertes, à assister à un cours en amphi et à échanger avec des étudiants pour voir si cela vous correspond.

À titre d'exemple :

- À l'**Université de Paris** la formation PaRéO, d'une durée d'un an, s'adresse aux titulaires d'un bac ou équivalent. Elle vise l'acquisition des compétences clés nécessaires à la réussite de leur parcours universitaire. Au 2^e semestre, les étudiants choisissent l'un des 4 parcours spécialisés (sciences; société: droit, économie, psychologie, sociologie...; Déclic: ressources humaines, communication, marketing...; IFSI: accompagnement à l'entrée en institut de formation aux soins infirmiers).
- Le DU PaRéO proposé à l'**université Paul Valéry – Montpellier 3** est composé d'un tronc commun (240h) et d'un parcours au choix entre 5 enseignements de découverte disciplinaire: psychologie, géographie et histoire; administration économique et sociale; information-communication; arts plastiques; carrières sociales (100h) ainsi que des séances de coaching, ateliers d'orientation et rendez-vous individuels (60h).

Deux possibilités pour postuler: sur Parcoursup pour une rentrée en septembre (inscrire le mot-clé « Paréo » dans le moteur de recherche) ou directement sur le site internet de l'université entre octobre et novembre pour une rentrée décalée destinée aux étudiants en réorientation.

Sur un modèle similaire, l'**université d'Évry** a mis en place depuis la rentrée 2020, le DU **Prép'Avenir** sur 1 an, destiné aux néo-bacheliers. Tout au long de l'année, les étudiants bénéficient d'enseignements et d'ateliers pour définir leur projet, être coachés sur les codes sociétaux et professionnels, ou encore sur les techniques d'expression orale...

L'objectif est une meilleure compréhension des études supérieures et du monde professionnel. Au 1^{er} semestre, les étudiants bénéficient d'une orientation progressive au sein d'ateliers découvertes (enseignement supérieur, milieu des entreprises, monde associatif, ouverture sur le monde et découverte des milieux artistiques et culturels). Au 2^e semestre, ils suivent un parcours études supérieures ou emploi / engagement.

► Année de césure

Les étudiants peuvent effectuer jusqu'à 1 an de césure par cycle d'études au cours de leur cursus. Cette période peut prendre la forme d'un stage, d'une formation, d'un service civique, d'un volontariat associatif, d'un projet de création d'activité dans le cadre du dispositif de « l'étudiant-entrepreneur »...

Pour obtenir l'autorisation d'effectuer une période de césure, l'étudiant doit soumettre une lettre de motivation expliquant son projet et les modalités de réalisation au chef de l'établissement qui doit donner son accord. Pendant la césure, l'étudiant reste inscrit dans son établissement afin de conserver son statut d'étudiant et les avantages qui y sont liés (bourse, couverture sociale étudiante).

L'établissement garantit la réinscription de l'étudiant au terme de la période de césure.

[Lire dossier Année de césure pendant les études: tout savoir n°1.60.](#)

Les diplômes bac + 1 / bac + 2

L'université propose 3 principaux niveaux de sortie: après une licence (bac + 3), après un master (bac + 5) ou après un doctorat (bac + 8). Toutefois quelques diplômes de niveau bac + 1 ou bac + 2 existent. Ce sont des diplômes spécialisés, répondant à des besoins régionaux spécifiques.

► Diplôme de spécialisation professionnelle

Le diplôme de spécialisation professionnelle est le nouveau nom des anciennes **formations supérieures de spécialisation**.

Il s'agit de diplômes d'établissement de niveau bac + 1 (60 ECTS), accessibles après le bac et conçus dans un objectif d'insertion professionnelle dans des emplois émergents ou des filières en tension.

La formation comprend au moins 400h d'enseignements et une période en entreprise de 12 à 16 semaines.

Il existe plus de 80 formations accessibles sur Parcoursup: informatique, communication digitale, assistant manager, gendarmerie, sécurité privée, accueil et relation client, accompagnement des personnes âgées, architecture et bâtiment...

► Deust (bac + 2)

Il existe actuellement une soixantaine de Deust (diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques) dans quelques secteurs industriels ou tertiaires. Préparés en 2 ans après le bac, les Deust sont des diplômes très spécialisés.

Ces formations se composent de cours magistraux, de travaux dirigés, de cours pratiques et de stages. Les contenus théoriques et pratiques de chaque Deust sont souvent définis en collaboration avec des entreprises et des collectivités locales. Ces diplômes peuvent être réalisés en alternance.

Ils permettent généralement une insertion sur le marché local de l'emploi, mais peuvent aussi déboucher sur une poursuite d'études en licence professionnelle ou une 3^e année de licence générale puis un master.

Diplômes d'université

Les DU sont des diplômes propres à l'université qui les délivre. Ils ne bénéficient donc pas d'une reconnaissance nationale. Créés pour répondre à une demande précise du bassin local d'emploi, ils sont ultra-spécialisés et ont des niveaux variés.

Les diplômes bac + 3

Pour éviter les mauvaises surprises, informez-vous sur la formation, son contenu et les poursuites d'études envisageables avant de vous inscrire dans une filière.

► Licence (bac + 3)

La licence correspond à 180 crédits européens (équivalant à un niveau bac + 3). On appelle la première année « L1 », la deuxième année « L2 », la troisième année « L3 ». La licence générale destine à une poursuite d'études.

Lors de la procédure d'admission en 1^{re} année de licence, les universités peuvent exiger des candidats qui ne justifient pas des prérequis nécessaires d'intégrer une année de remise à niveau. L'étudiant obtiendra ainsi sa licence en 4 ans au lieu de 3 et signera un « contrat de réussite pédagogique », évolutif, dont le suivi sera assuré par le directeur des études. L'université pourra aussi lui proposer de suivre des modules complémentaires en parallèle à ses cours, sans rajouter une année d'études supplémentaire. Il ou elle pourra bénéficier du tutorat d'un étudiant en niveau supérieur et de différents types de pédagogie (par projet, inversée...) pour réussir son cursus.

Formation

Droit, économie, lettres, langues, histoire, sociologie, mathématiques... il y en a pour tous les goûts !

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et appliqués composés de cours magistraux (CM) en amphithéâtre et de travaux pratiques (TP) ou travaux dirigés (TD) en petits groupes. Au total, cela représente de 15 à 25h de cours par semaine, mais un important travail personnel doit être fourni. Une rupture totale avec le rythme de terminale !

Les 2 premières années de licence suivent généralement une approche généraliste, la 3^e année étant dédiée à la spécialisation.

Programmes et débouchés

Pour éviter les déconvenues, examinez bien les programmes des formations et leurs débouchés avant de faire votre choix. Il existe une quarantaine d'intitulés de licences et les établissements doivent rendre désormais publiques les statistiques sur les taux d'insertion professionnelle des étudiants de chaque faculté.

Témoignage

Pauline D., étudiante en licence de psychologie

Ce qui m'effrayait le plus quand je suis arrivée à la fac, c'était que les professeurs n'étaient plus derrière nous. Mais, finalement, on s'aide entre élèves : on révise à plusieurs, on a un groupe Facebook où l'on peut poser des questions, des tuteurs, des associations étudiantes... Il ne faut pas hésiter à s'emparer des possibilités qui sont offertes !

Doubles licences

Filières d'excellence, les doubles licences (ou bi-licences) permettent de valider 2 diplômes universitaires simultanément en 3 ans. Ces dernières années, les universités ont multiplié ces cursus sélectifs. La double licence s'adresse aussi bien aux étudiants qui ne se sentent pas prêts à choisir une formation trop spécialisée et veulent se laisser du temps avant d'entrer en master qu'à ceux qui souhaitent intégrer une grande école de commerce sans passer par la case classe prépa.

Mais il faut savoir que ce cursus de 30 à 40h de cours par semaine implique, en plus, une charge de travail personnel importante.

Des ressources pour réussir

Pour vous préparer à l'entrée dans l'enseignement supérieur, pensez aux Moocs comme « La fac, est-ce pour moi ? », « Le métier d'étudiant : pour une adaptation réussie à l'université », « La formation par apprentissage dans l'enseignement supérieur ».

www.fun-mooc.fr/fr

La plateforme « faq2sciences » s'adresse aux étudiants souhaitant s'inscrire en licence de sciences. Elle propose des quiz pour évaluer ses connaissances et des ressources numériques pour travailler les thématiques qui peuvent poser problème.

www.faq2sciences.fr

Vers un master

La licence classique ne vise pas l'insertion sur le marché du travail, mais permet de continuer des études : master (bac + 5) à l'université, écoles d'ingénieurs, de commerce, de journalisme, institut d'études politiques accessibles en admission parallèle, sur titres ou sur concours.

À savoir : avec une licence en poche, vous avez aussi la possibilité de présenter certains concours administratifs.

► Licence professionnelle (bac + 3)

Contrairement à la licence « classique », la licence pro vise une insertion professionnelle rapide. Plus de 9 diplômés de licence pro sur 10 sont en emploi 18 mois après la fin de leurs études. La licence pro n'a donc pas vocation à déboucher sur une admission en master, même en master professionnel.

La licence pro se prépare en 1, 2 ou 3 ans après le bac ou un bac + 2, à l'université, mais également en école, au lycée ou en CFA (centre de formation

d'apprentis), elle permet d'acquérir une spécialisation ou une compétence complémentaire par rapport à un précédent cursus.

Le cursus articule enseignements théoriques et pratiques avec des stages de 12 à 16 semaines en milieu professionnel. Largement ouvert à la formation continue et à la VAE (validation des acquis de l'expérience), ce diplôme peut également être préparé en alternance.

[Lire dossier Bachelor, BUT, licence pro : quelles différences ? n°1.438.](#)

Bourses de l'enseignement supérieur

Si vous êtes en difficulté pour financer vos études supérieures, vous pouvez obtenir des aides.

[Lire dossier Les bourses de l'enseignement supérieur n°1.612.](#)

► Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES)

Le CPES a été mis en place à partir de la rentrée 2022. Il s'agit d'un cursus de 3 années associant une université ou une école et une CPGE. La formation interdisciplinaire regroupe plusieurs champs scientifiques (sciences et techniques, droit-économie, sciences humaines et sociales, littérature-arts-et langues, santé...) et permet une spécialisation progressive.

L'objectif des CPES est de favoriser la diversité des profils accédant à des formations ambitieuses en intégrant notamment 40 % d'étudiants boursiers par promotion.

L'accès à cette formation est sélectif.

Il existe près de 40 cycles pluridisciplinaires d'études supérieures accessibles sur Parcoursup.

Le diplôme : le CPES est un diplôme de niveau bac + 3 reconnu par l'État, il permet d'obtenir le diplôme national de licence ou un diplôme conférant le grade de licence.

Pour qui : les CPES sont ouvertes à tous, particulièrement aux lycéens de bon niveau.

Poursuite d'études : à l'issue des 3 années, les étudiants ont vocation à intégrer des masters sélectifs proposés par les universités ou des écoles.

Les diplômes bac + 5

Quitter l'université avec un bac + 3 ne permet généralement pas de travailler directement, sauf avec une licence professionnelle. Il est recommandé d'obtenir au moins un bac + 5, c'est-à-dire un master.

► Master

Comme la licence, le master concerne un domaine de formation et possède une mention. Organisé en 4 semestres valant 30 crédits chacun, et assorti de stages en entreprise ou laboratoire, le master comporte des parcours à finalité professionnelle, à finalité recherche ou indifférenciée.

Le schéma du master varie selon les universités ou les spécialités. Ainsi, le master peut comporter un tronc commun de 1 an ou 2 semestres (M1) et se diviser ensuite en 2 branches (M2), l'une à finalité professionnelle immédiate, l'autre plus orientée vers la recherche et la poursuite d'études en doctorat. Dans certains masters, c'est seulement au dernier semestre de M2 ou au cours du stage de M2 que la finalité du cursus se décide.

Pour les masters sélectifs à l'entrée en M1, la formation est entièrement organisée sur les 2 années.

Une nouvelle plateforme d'affectation en master en 2023

Le site « Trouver mon master » répertoriait les masters, les procédures d'inscription, le nombre de places offertes, les critères de sélection et le calendrier retenu par les différentes universités. Jusqu'ici les candidatures se faisaient directement auprès des établissements d'enseignement supérieur qui effectuent une sélection des étudiants, notamment pour les masters dont la capacité d'accueil est limitée.

www.trouvermonmaster.gouv.fr

À partir de février 2023, une **nouvelle plateforme de candidature en master** permettra d'uniformiser et de centraliser les candidatures avec un calendrier unique sur le plan national. La visibilité et l'attribution des places devraient être optimisées.

Calendrier prévisionnel de l'admission en master 2023 :

- Début avril à mi-juin 2023 : les établissements examinent les candidatures ;
- Mi-juin à mi-juillet 2023 : phase d'admission ; un candidat ne pourra pas accepter simultanément 2 propositions d'admission ;
- Mi-juin 2023 : les candidats sont informés des réponses apportées à leurs candidatures sauf pour les masters en alternance dont les réponses seront adressées dès le mois d'avril ;

- Mi-juillet à fin juillet 2023 : inscription administrative des étudiants (voire au-delà pour les formations en alternance) ;
- Mi-juin 2023 : phase de saisine du recteur de la région académique ;
- Mi-juillet à la rentrée 2023 : phase de gestion des désistements permettant de redistribuer les dernières places vacantes.

À savoir : la possibilité d'une phase complémentaire est à l'étude. Les candidats pourraient alors effectuer jusqu'à 10 candidatures en formation classique et 10 candidatures en alternance au titre de la phase principale, puis la même chose au titre de la phase complémentaire. Si cela n'est pas opérationnel en 2023, les étudiants pourront effectuer jusqu'à 15 candidatures en phase principale (pour chacun des types de formation).

Cours en ligne pour tous

Les Moocs (Massive Open Online Courses), cours en ligne accessibles à tous, se sont développés en France avec la plateforme France université numérique (FUN). Lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la plateforme héberge l'ensemble des formations numériques proposées par les universités. Ces cours couvrent des domaines variés et sont proposés notamment par les universités de Normandie, Bordeaux Montaigne, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris Nanterre, Lille, Rennes 1, Strasbourg, Toulouse 1 Capitole...

www.fun-mooc.fr

Un droit à la poursuite d'études

Pour éviter que les étudiants se retrouvent sans affectation après la licence, un droit à la poursuite d'études a été créé, géré par le rectorat.

Les étudiants ayant obtenu leur licence au cours des 3 dernières années universitaires et n'ayant reçu aucune réponse positive à leurs candidatures en première année de master ou inscrit sur liste d'attente peuvent saisir le rectorat, à condition de le faire moins de 15 jours après avoir reçu le dernier rejet de candidature.

Attention : depuis 2021 les conditions de recours se sont durcies. Pour bénéficier du dispositif de saisine du rectorat, il faudra désormais avoir effectué

au moins 5 candidatures en première année de master, dans des mentions de master compatibles avec la mention de la licence obtenue, dont au moins 2 mentions de master distinctes et faire ces demandes auprès d'au moins 2 établissements d'enseignement supérieur.

Les étudiants ayant obtenu leur licence dans une région académique ne comportant qu'une seule université devront avoir fait au moins 2 candidatures en première année de master (Corse, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française).

Si vous réunissez ces conditions, le rectorat devra vous faire 3 propositions, dont au moins une dans votre établissement actuel ou à défaut dans votre académie, en tenant compte de votre projet professionnel.

L'accès en M2 est automatique en cas de validation du M1 dans le même établissement. Seuls certains M2, définis chaque année par décret, sont autorisés à fixer des capacités d'accueil et à sélectionner sur concours ou dossier leurs étudiants.

Master professionnel

En préparant à un métier ou à une fonction, les masters pro visent l'insertion professionnelle. À noter : ils ne sont pas accessibles via une licence professionnelle, mais bien après une licence classique.

La formation comprend entre 3 et 6 mois de stage en entreprise en M2.

Certains masters peuvent se préparer en apprentissage.

Master de recherche

Préalable à la poursuite d'études vers un doctorat (bac + 8), le master de recherche prépare à la carrière d'enseignant-chercheur.

Le master 2 comprend un stage en laboratoire de recherche et la rédaction d'un mémoire qui servira de base à une thèse de doctorat.

Étudier en Europe

Si vous souhaitez poursuivre votre cursus dans un autre pays européen, privilégiez les programmes d'échange.

[Lire dossiers Étudier en Europe n°8.52](#) ; [Les programmes européens n°8.53](#)

À savoir : des universités européennes se mettent en place, sous l'impulsion de l'Union européenne. Il s'agit de réseaux d'établissements d'enseignement supérieurs à travers l'UE. L'idée est de contribuer à la compétitivité internationale des universités européennes mais aussi d'offrir aux étudiants de ces établissements plus de mobilité. Ils obtiendraient leur diplôme en combinant des études dans plusieurs pays européens.

Actuellement, 41 universités européennes ont été définies, regroupant plus de 280 établissements, dont 32 établissements français. Par exemple, au sein de l'alliance European University for WellBeing, il y a les universités de Nantes, Florence, Cologne, ou encore Birmingham.

D'ici 2025, il devrait y avoir 60 universités européennes.

Les diplômes jusqu'à bac + 8

Si vous vous destinez à la recherche, vous devrez poursuivre vos études au moins 3 ans après un master.

► Doctorat (bac + 8)

Diplôme le plus élevé dans le cursus universitaire, le doctorat est le prolongement du master de recherche. D'une durée minimale de 3 ans (6 semestres), il est centré sur la rédaction d'une thèse.

En pratique, l'étudiant travaille sur son sujet au sein d'une équipe de recherche, sous la direction de son directeur ou sa directrice de thèse. En parallèle, il suit des formations complémentaires (séminaires...).

Les docteurs peuvent accéder à des concours de la fonction publique de catégorie A.

Ils peuvent notamment passer le concours externe de l'Institut national du service public (ex-ENA). Il comporte une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission. Chaque année, un arrêté précise une spécialité pour les épreuves : sciences humaines, sciences de la vie ou de l'ingénieur...

► Postdoctorat

En théorie, le doctorat suffit pour s'insérer professionnellement. En pratique, avant de trouver un poste, il faut suivre ce que l'on appelle un « postdoctorat », qui consiste en un séjour de 6 mois à 3 ans, au sein d'un laboratoire, pour poursuivre ses travaux.

Les deux tiers des « postdocs » s'effectuent à l'étranger, principalement aux États-Unis.

Pour en savoir plus

Pour plus d'infos sur les études universitaires, les diplômes, les procédures d'inscription, consultez notre sélection de ressources.

Sites de référence : voir liste 1 du carnet d'adresses.

Organismes de référence : voir liste 2 du carnet d'adresses.

C

omment s'inscrire

Respectez le calendrier !

Pas question d'attendre les résultats du bac pour s'inscrire à la fac ! L'inscription s'effectue en 3 phases : préinscription sur Parcoursup, inscription administrative, puis inscription pédagogique.

► Qui peut s'inscrire ?

La seule exigence pour s'inscrire en licence est d'avoir le bac ou un diplôme équivalent. Si vous n'avez pas le bac, vous pouvez envisager une autre solution : par exemple, préparer un DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires).

[Lire dossier Que faire sans le bac n°1.340.](#)

Toutes les séries du bac sont admises, mais il est recommandé de choisir une filière cohérente avec son profil de bac.

Sauf cas particulier (Paris-Dauphine, universités de technologie de Belfort, Compiègne...), il n'y a pas de sélection à l'entrée en licence. Toutefois les universités peuvent exiger des candidats qui ne justifient pas des prérequis définis comme nécessaires d'intégrer une année de remise à niveau préalable. L'étudiant obtiendra ainsi sa licence en 4 ans au lieu de 3 ou devra suivre des modules complémentaires en parallèle de sa L1 par exemple.

Pour les bacheliers non scientifiques (à dominante économique, littéraire ou technologique) certains établissements proposent des classes de mise à niveau scientifique.

[Voir liste 5 du carnet d'adresses.](#)

Les étudiants de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen peuvent s'inscrire directement dans l'université française de leur choix à partir de la L2, mais pour une L1, ils doivent passer par Parcoursup.

Les étudiants non européens, titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires, qui souhaitent s'inscrire en première année à l'université doivent faire une demande d'admission préalable (Dap). Le dossier est téléchargeable sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur. Pour une inscription à un niveau supérieur, s'adresser directement à l'établissement visé.

www.campusfrance.org/fr rubrique Étudiants / Étudier / Les procédures pour se porter candidat.

[Lire dossier Étrangers : étudier en France n°5.571.](#)

► Préinscription obligatoire

Ceux qui souhaitent s'inscrire en 1^{re} année d'études à l'université doivent obligatoirement faire une inscription préalable sur le portail d'admission à l'enseignement supérieur, Parcoursup. Cette procédure concerne les élèves de terminale (tous bacs confondus), qu'ils soient issus d'un établissement public ou privé sous contrat. Les élèves qui souhaitent changer de parcours de formation et ceux qui désirent reprendre des études sont aussi concernés.

[Lire dossier Parcoursup : mode d'emploi n°1.61.](#)

Lorsque votre situation ne relève pas de Parcoursup (candidats déjà inscrits à l'université, inscription en L2, L3, M1...), vous devez vous adresser directement à l'établissement visé pour faire votre demande d'admission.

Sécurité sociale des étudiants

Les étudiants sont rattachés automatiquement au régime général de la Sécurité sociale, aucune démarche n'est à effectuer. Toutefois, il est conseillé aux étudiants de créer un compte Ameli, de mettre à jour leurs informations personnelles et d'envoyer un relevé d'identité bancaire (RIB) à la CPAM pour recevoir leurs remboursements.

www.ameli.fr

► Inscription administrative

Courant juillet, c'est-à-dire dès que vous avez obtenu les résultats du bac, vous devez procéder à l'inscription administrative.

L'université vous fixe un rendez-vous par mail ou par courrier. Le jour dit, vous devez fournir une photocopie du diplôme ou un relevé des notes du bac, une autorisation parentale (pour les mineurs), une pièce d'identité, une attestation de domicile (quitance de loyer, par exemple), votre numéro de Sécurité sociale et une attestation d'acquittement de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) d'un montant de 95 € pour l'année 2022-2023. Il faut également vous munir de photos d'identité, d'enveloppes timbrées et d'un chèque pour payer les droits d'inscription. Après avoir payé les droits de scolarité, vous recevez votre carte d'étudiant.

À savoir : tout étudiant déjà inscrit l'année précédente reçoit une convocation précisant les dates de réinscription.

Dossier de candidature

En principe, il n'y a pas de sélection à l'entrée en université, mais quelques établissements renommés recrutent sur dossier (Paris-Dauphine, universités de technologie de Belfort, Compiègne...). En licence professionnelle, la sélection dépend du nombre de demandes que reçoivent les formations. L'entrée en master peut également être soumise à une procédure de sélection, sur concours ou dossier.

Lire dossier Réussir son entrée dans une filière sélective n°1.08.

Frais d'inscription

Pour l'année universitaire 2022-2023, les frais d'inscription sont restés identiques à l'année précédente : 170 € pour une licence ; 243 € pour un master ; 380 € pour un doctorat.

Les boursiers du gouvernement français, boursiers sur critères sociaux ou pupilles de la nation, sont exonérés des droits d'inscription.

Les étudiants internationaux, en fonction de leur pays d'origine et de leur situation peuvent payer des droits différenciés.

Reprendre des études

La plupart des diplômes universitaires peuvent être préparés dans le cadre de la formation continue. Le public est accueilli soit dans les formations initiales communes à tous les étudiants, soit dans des cursus spécialement conçus pour un public en formation continue. Adressez-vous aux services de formation continue des universités.

Lire dossier Les diplômes en formation continue après le bac n°4.713.

► Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique se fait à la rentrée, en septembre-octobre, soit auprès du secrétariat de l'UFR de la filière choisie (les dates sont communiquées par courrier ou par mail), soit directement en ligne.

Il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible : c'est en effet à cette occasion que vous choisissez les cours optionnels et les horaires de TD auxquels vous devez assister, choix délicat si l'on veut éviter d'avoir des cours trop espacés dans la semaine ou, au contraire, trop concentrés... Vous préciserez, entre autres, si vous choisissez le contrôle continu (avec assiduité obligatoire aux TP, remise régulière de travaux, première session de partiels en janvier) ou le contrôle terminal en fin d'année universitaire uniquement.

À savoir : les étudiants salariés ou sportifs de haut niveau peuvent également demander à bénéficier d'un « régime spécial » (cours du soir, étalement des études dans le temps).

Auditeur libre

Le statut d'auditeur libre n'autorise que la présence aux enseignements magistraux et la fréquentation des bibliothèques. Il ne donne accès ni aux travaux dirigés, ni aux travaux pratiques, ni aux examens, ni à aucun avantage attaché au statut étudiant (bourse, mutuelle étudiante, restaurant universitaire...). Il ne donne lieu à la délivrance d'aucun diplôme. Informez-vous directement auprès des universités.

► Procédure complémentaire

Vous n'avez aucune proposition d'admission en licence ? Vous êtes retardataire ? À la mi-juin commence la procédure complémentaire sur Parcoursup. Elle se termine mi-septembre.

Cette procédure est destinée à ceux qui n'ont reçu aucune proposition d'établissement et qui se portent candidats pour les places vacantes.

Les étudiants qui n'ont pas confirmé leurs vœux lors de la phase initiale ou ceux qui ont oublié de s'inscrire sur Parcoursup sont aussi concernés par la phase complémentaire.

[Lire dossier Parcoursup : mode d'emploi n°1.61.](#)

Si vous n'avez pas fait votre inscription administrative à temps, et à condition de pouvoir justifier votre retard, vous pourrez aussi faire appel en demandant une dérogation au doyen de l'université visée. S'il ne vous accepte pas, adressez-vous alors au rectorat.

www.education.gouv.fr rubrique Système éducatif / Organisation de l'école / Contactez nos services / Les services de l'Éducation nationale près de chez vous / Annuaire des rectorats et des directions des services départementaux

Reconnaissance de l'engagement étudiant

Les établissements du supérieur ont désormais l'obligation de reconnaître, de différentes façons, les compétences acquises par les étudiants hors cursus. Plusieurs types d'engagement peuvent être concernés : bénévolat au sein d'une association, job, service civique, réserve militaire opérationnelle, sapeur-pompier volontaire ou volontaire dans les armées. Les compétences et connaissances acquises doivent relever de celles attendues dans le cursus d'études. Chaque université devra fixer ses règles, dans les 2 mois qui suivent la rentrée universitaire.

Le choix de l'université

Certaines filières et régions sont soumises à une sectorisation géographique, ce qui peut limiter le choix de l'établissement.

► Sectorisation géographique

Si les formations universitaires sont ouvertes à tous les bacheliers de l'année, une forte demande (psychologie, information-communication...) impose parfois une sectorisation, notamment en Île-de-France, où les universités préfèrent accueillir les lycéens de la région.

Toutefois, rien ne vous empêche de postuler pour une formation hors de votre académie. Un quota de bacheliers issus d'autres académies est fixé par les recteurs académie par académie.

Pour contourner cette sectorisation, on peut choisir une filière qui n'est pas en tension, une filière « rare » (licence pluridisciplinaire...) ou passer par une CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles) « partenaire » d'une université parisienne.

► Comment changer d'université ?

Si vous désirez changer d'université, vous devez faire une demande de transfert auprès des deux universités concernées, celle d'origine et celle qui vous accueille. Les demandes de transfert ne sont pas accordées en cours de licence, sauf si vous désirez vous réorienter vers une filière qui n'existe pas dans votre université d'origine. Le changement de domicile familial ou professionnel peut également être pris en considération.

L'acceptation par l'université d'origine dépend de l'accord préalable de l'université dans laquelle vous désirez poursuivre vos études. Les délais et les modalités étant différents selon les établissements, renseignez-vous auprès de l'université d'accueil avant d'effectuer toute démarche.

Les étudiants qui changent d'académie pour s'inscrire en master peuvent se voir allouer une aide de 1 000 €. Ils doivent être boursiers et déposer un dossier en ligne sur www.messervices.etudiant.gouv.fr

► Français résidant à l'étranger

Les étudiants français résidant à l'étranger, titulaires d'un bac français ou du diplôme de fin d'études secondaires du pays de résidence et qui souhaitent s'inscrire dans une université en France, doivent obligatoirement faire une inscription préalable sur « Parcoursup ».

La fac sans le bac

Le bac étant quasiment obligatoire pour entamer des études supérieures, le plus sage est de redoubler votre terminale si vous avez échoué. Mais il existe d'autres solutions.

► Capacité en droit

Alternative au bac, la « capa » en droit permet d'entrer directement dans une filière juridique. Accessible à partir de 17 ans, sans condition de niveau, elle se prépare en 1 ou 2 ans. Il est possible de la suivre à l'université (UFR de droit), la plupart du temps en cours du soir, ou dans des organismes comme le Cned ou la Cnam. Mais attention, elle demande beaucoup de travail personnel et le taux de réussite est relativement faible.

Les débouchés dépendent de la moyenne obtenue.

[Lire dossier Les métiers du droit n°2.51.](#)

► Capacité en gestion

La capacité en gestion des entreprises initie les étudiants à la comptabilité et à la gestion. C'est un diplôme d'université payant qui s'obtient en 1 ou 2 ans dans un IAE (Institut d'administration des entreprises).

[Lire dossier Économie, gestion, management : écoles et universités n°2.332.](#)

► DAEU

Véritable alternative au bac, le DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) permet d'accéder en 1 an à l'université.

Il existe 2 options :

- Le **DAEU A** débouche sur des études de lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales, communication, droit, sciences économiques, administration, gestion...
- Le **DAEU B** concerne plutôt les sciences, le sport, les études médicales ou paramédicales...

Pour préparer un DAEU, il faut être âgé d'au moins 20 ans, avoir interrompu ses études durant 2 ans et justifier de 2 années d'activité professionnelle (ou éducation d'un enfant, inscription à Pôle emploi, activité sportive de haut niveau...), ou bien avoir plus de 24 ans.

Presque toutes les universités proposent cette formation, notamment en cours du soir (formation continue). Il est aussi possible de se faire accompagner par les centres de téléenseignement universitaire ou par le Cned (Centre national d'enseignement à distance).

www.cned.fr

[Lire dossier Que faire sans le bac n°1.340.](#)

Aide financière pour le DAEU

La région Île-de-France propose une aide individuelle de 1 000 € maximum aux personnes qui préparent un DAEU. Le dépôt de candidature s'effectue sur le site [Mesdemarches.iledefrance.fr](https://mesdemarches.iledefrance.fr) jusqu'au 13 février 2023 pour l'année universitaire 2022-2023.

<https://mesdemarches.iledefrance.fr>

► VAE

Chacun, dans l'exercice de son métier, acquiert des connaissances, des compétences et la maîtrise de certaines techniques. La VAE (validation des acquis de l'expérience) permet d'obtenir un diplôme sans avoir à suivre une partie ou l'intégralité du cursus scolaire qui y mène.

Conditions : justifier d'au moins 1 an d'expérience professionnelle salariée, non salariée (commerçant, collaborateur de commerçant, profession libérale, agriculteur ou artisan...) et/ou bénévole (syndicale, associative) et/ou volontaire, en rapport direct avec la certification visée.

www.vae.gouv.fr

[Lire dossier La validation des acquis de l'expérience n°4.72.](#)

Où s'informer ?

S'informer, pour mieux agir !

Vous souhaitez vous informer sur les études et leurs débouchés ? Adressez-vous au service d'information de votre établissement, au Centre d'information et d'orientation (CIO) spécialisé dans l'enseignement supérieur ou au réseau Info Jeunes.

► SCUIO-IP

Les SCUIO-IP (Services communs universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle), parfois appelés SUIO, SUAIO, sont chargés de délivrer des informations sur les enseignements universitaires. Ils sont présents dans chaque établissement.

[Voir liste 4 du carnet d'adresses.](#)

Les universités privées (une vingtaine en France) et les écoles privées possèdent, elles aussi, leur propre service d'information sur les filières de l'enseignement supérieur.

[Voir liste 3 du carnet d'adresses.](#)

Se documenter

Programmes, horaires des cours, noms des enseignants... une mine d'informations est à la disposition des étudiants. Vous pouvez aussi y trouver des magazines spécialisés ou des guides pratiques.

Rencontrer un conseiller

Vous hésitez entre 2 options ? Vous voulez écouter vos études ? Pour vous guider dans votre réflexion, vous pouvez rencontrer, gratuitement, un conseiller d'orientation-psychologue. Cet entretien personnalisé vous permettra d'adapter votre parcours à votre projet professionnel.

S'insérer sur le marché de l'emploi

Que vous soyez en première ou en dernière année, certains centres proposent des services destinés à faciliter votre insertion sur le marché de l'emploi : rédaction de CV et de lettres de motivation, publication d'offres de stages ou d'emplois, ateliers « projet professionnel »...

► CIO des enseignements supérieurs

Choix d'une filière, débouchés, reprise d'une formation... ouvert à tous, sans condition d'âge ni de statut, le Centre d'information et d'orientation des enseignements supérieurs (CIO-Sup) est spécialisé dans les études post-bac. Il est situé au sein de La Sorbonne (54, rue Saint-Jacques - Paris 5^e).

Avantage : le CIO-Sup propose une importante documentation pour la France, mais également l'international. Il est possible aussi d'y rencontrer un psychologue de l'Éducation nationale (PsyEn).

► Réseau Info Jeunes (IJ)

Découvrir les métiers, connaître les débouchés, trouver un stage, construire un projet professionnel, s'orienter ou se réorienter, préparer un séjour à l'étranger, bénéficier d'aides à la recherche d'emploi et au logement, connaître ses droits... Plus de 1 300 structures du réseau IJ sur tout le territoire français répondent à vos questions et vous indiquent la marche à suivre.

[Lire dossier Le réseau Info Jeunes n°1.01.](#)

Carnet d'adresses

► Liste 1

Sites de référence

www.cidj.com

Édité par : Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)

Sur le site : informations pour les jeunes sur l'orientation, les études, les formations et les métiers, la recherche d'emploi et de stage, la mobilité, la vie quotidienne (logement, santé, droit, citoyenneté ; loisirs), offres d'emploi, jobs et stages. Programme Handijeunes, actualités, agenda.

www.etudiant.gouv.fr

Édité par : ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et les Crous

Sur le site : informations sur la vie étudiante (logement, santé, sports, culture, restauration...), les aides financières, l'insertion professionnelle (emploi, job, stage), l'orientation, annuaire de formations, liens utiles, FAQ.

www.monorientationenligne.fr

Édité par : Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)

Sur le site : service gratuit qui répond par téléphone, tchat ou mail aux questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Informations complémentaires dans la Boîte à outils : FAQ, cartes interactives des formations et des lieux de formation.

www.onisep.fr

Édité par : Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)

Sur le site : présentation des études, des diplômes – du collège à l'enseignement supérieur – et des différents dispositifs de l'Éducation nationale. Annuaire des formations, des établissements et des lieux d'information. Renseignements sur les métiers et les secteurs professionnels, guides d'orientation en téléchargement, actualités, scolarité et handicap.

www.orientation-pour-tous.fr

Édité par : Centre Inffo
Sur le site : information sur métiers et les formations, base de données des diplômes et des certifications, listes des sites d'information dans les régions, vidéos métiers, actualités.

www.parcoursup.fr

Édité par : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Sur le site : plateforme d'inscription en ligne dans l'enseignement supérieur (préinscription, dépôt des vœux de poursuite d'études et réponse aux propositions), informations sur les formations (contenus, compétences, portes ouvertes...).

www.trouvermonmaster.gouv.fr

Édité par : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Sur le site : moteur de recherche des masters par mentions, parcours, modalités d'enseignement, établissements ou lieux de formation.

► Liste 2

Organismes de référence

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

4 place du Louvre
75001 Paris
Tél : 01 88 40 41 80 (permanence téléphonique des conseillers : lundi-vendredi de 10h à 12h)
www.cidj.com
Siège social et coworking : 6/8 rue Eugène Oudin, 75013 Paris
1 150 structures Info Jeunes de proximité en France. Le CIDJ est membre de l'organisation européenne Eryca.
Zone couverte : Nationale
Accueillir et renseigner, sur place, par téléphone ou en ligne, sur les formations, les métiers, l'emploi, les stages, les jobs d'été, la création d'entreprise, les bourses, le logement, la santé, le droit, la mobilité internationale...
Sur place : documentation, entretiens personnalisés, aide à l'écriture de CV et lettres de motivation, ateliers collectifs et visites de groupes.

Liste 1

Sites de référence p. 13

Liste 2

Organismes de référence p. 13

Liste 3

Universités privées p. 13

Liste 4

SCUIO p. 14

Liste 5

Classe de mise à niveau scientifique p. 17

Liste 6

Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures p. 18

Centre d'information et d'orientation des enseignements supérieurs

54 rue Saint-Jacques
14 rue Cujas - Galerie Claude Bernard
75005 Paris
Tél : 01 40 46 23 13 (prise de rdv)
www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_365449/centre-d-information-et-d-orientation-des-enseignements-superieurs
Le CIO reçoit tous les publics de niveau post-bac. Entretien sur rendez-vous au 01 40 46 23 13, permanence téléphonique au 01 40 46 23 24 et accueil sans rendez-vous tous les après-midi du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Le réseau des centres d'information et d'orientation

75001 Paris
www.education.gouv.fr/annuaire
Accueillir, informer, accompagner et conseiller les jeunes et leurs familles sur l'orientation et la formation professionnelle.

Réseau Info Jeunes

75001 Paris
www.cidj.com/nous-rencontrer
1 150 structures Info jeunes (IJ) en France.
Accueille gratuitement et de manière anonyme tous les jeunes, sans rendez-vous, sur tous les sujets qui peuvent les concerner : orientation, études, métiers, emploi, logement, santé, mobilité internationale...

Service commun universitaire d'information et d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO IP)

75001 Paris
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
Inform, conseiller et accompagner les étudiants dans leurs études supérieures. En collaboration avec le BAIP, proposer des offres de stage et

d'emploi et suivre les parcours d'insertion des étudiants diplômés. Organiser des JPO et des salons sur les formations et l'emploi.

► Liste 3

Universités privées

Les universités privées préparent aux diplômes universitaires dans de nombreux domaines.

13100 Aix-en-Provence

Faculté Jean Calvin (FJC)
Institut privé de théologie protestante et évangélique
33 avenue Jules Ferry
Tél : 04 42 26 13 55
www.facultejeancalvin.com

21000 Dijon

Centre Universitaire Catholique de Bourgogne (CUCDB)
69 avenue Aristide Briand
Tél : 03 80 73 45 90
<http://cucdb.fr/>

31000 Toulouse

Institut catholique de Toulouse (ICT)
31 rue de la Fonderie
Tél : 05 61 36 81 00
www.ict-toulouse.fr

49000 Angers

Université catholique de l'Ouest (UCO)
3 place André Leroy
Tél : 02 41 81 66 00
www.uco.fr

59000 Lille

Université catholique de Lille (SUAIO)
Service d'accueil, d'information et d'orientation
60 boulevard Vauban
Tél : 03 20 13 40 00
www.univ-catholille.fr

69002 Lyon

Université catholique de Lyon (Ucly)
Campus Saint-Paul
10 place des Archives
Tél : 04 72 32 50 12
www.ucly.fr
2 campus : Saint-Paul et Carnot

75006 Paris

Centre Sèvres-Paris - Facultés jésuites
Facultés jésuites de Paris
35 bis rue de Sèvres
Tél : 01 44 39 75 00
www.centresevres.com

75006 Paris

Faculté libre de Droit et d'Economie-Gestion (FACO)
115 rue Notre-Dame des Champs
Tél : 01 53 10 24 79
http://facoparis.com

75006 Paris

Institut catholique de Paris (ICP)
21 rue d'Assas
Tél : 01 44 39 52 00
www.icp.fr

75006 Paris

Institut universitaire Saint-Pie-X (IUSPX)
21 rue du Cherche-Midi
Tél : 01 42 22 00 26
http://iuspx.fr

75014 Paris

Facultés libres de philosophie et de psychologie Paris (IPC)
70 avenue Denfert-Rochereau
Tél : 01 43 35 38 50
www.ipc-paris.fr

75014 Paris

Institut protestant de théologie (IPT)
Faculté libre de théologie protestante de Paris
83 boulevard Arago
Tél : 01 43 31 61 64
www.iptheologie.fr

78740 Vaux-sur-Seine

Faculté libre de théologie évangélique (FLTE)
85 avenue de Cherbourg
Tél : 01 34 92 87 17
http://flte.fr

85000 La Roche-sur-Yon

Institut catholique d'études supérieures (ICES)
17 boulevard des Belges
Tél : 02 51 46 12 13
www.ices.fr

92400 Courbevoie

Pôle universitaire Léonard de Vinci (PULDV)
La Défense
Tél : 01 41 16 70 00
www.devinci.fr

► Liste 4

SCUIO

Les services communs universitaires d'information et d'orientation (SCUIO) peuvent porter des noms différents mais ils donnent tous des informations sur les diplômes, les cursus et les lieux de préparation.

Aix-Marseille Université

Aix (AMU - SUIO)
Service universitaire d'insertion et d'orientation - Campus Marseille
Centre
13001 Marseille
Tél : 04 96 12 61 73
www.univ-amu.fr/fr/public/le-service-universitaire-dinsertion-et-dorientation

Aix-Marseille Université

Aix (AMU - SUIO)
Service universitaire d'insertion et d'orientation - Campus Marseille
Timone
13005 Marseille
Tél : 04 91 32 43 57
www.univ-amu.fr/fr/public/le-service-universitaire-dinsertion-et-dorientation

Aix-Marseille Université

Aix (AMU - SUIO)
Service universitaire d'insertion et d'orientation - Campus Marseille
Luminy
13009 Marseille
Tél : 04 13 94 19 26
www.univ-amu.fr/fr/public/le-service-universitaire-dinsertion-et-dorientation

Aix-Marseille Université

Aix (AMU - SUIO)
Service universitaire d'insertion et d'orientation - Campus Marseille
Étoile
13013 Marseille
Tél : 04 91 28 81 18
www.univ-amu.fr/fr/public/le-service-universitaire-dinsertion-et-dorientation

Aix-Marseille Université

Aix (AMU - SUIO)
Service universitaire d'insertion et d'orientation - Campus Aix-en-Provence
Provence
13090 Aix-en-Provence
Tél : 04 13 94 22 50
www.univ-amu.fr/fr/public/le-service-universitaire-dinsertion-et-dorientation

CY Cergy Paris université

(CY - DOIP)
Direction orientation et insertion professionnelle
95000 Cergy-Pontoise
Tél : 01 34 25 63 22
www.u-cergy.fr

Université Angers

(SUIO-IP)
Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
49000 Angers
Tél : 02 44 68 86 20
www.univ-angers.fr

Université Antilles

Université des Antilles (DOSIP)
Direction de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle
97110 Pointe-à-Pitre
Tél : 05 90 48 31 46 (campus Fouillol)
www.univ-ag.fr

Université Antilles

Université des Antilles (DOSIP)
Direction de l'Orientation, des stages et de l'insertion professionnelle
97233 Schoelcher
Tél : 05 96 72 73 18
www.univ-ag.fr

Université Artois

SAOIP
59500 Douai
Tél : 03 27 94 50 77
www.univ-artois.fr

Université Artois

(SCUIO - CAP Avenir)
Orientation et d'insertion professionnelle
62000 Arras
Tél : 03 21 60 37 15
www.univ-artois.fr

Université Artois

SAIOP
62300 Lens
Tél : 03 21 79 17 47
www.univ-artois.fr

Université Artois

SCUIO-IP ou Cap avenir
62400 Béthune
Tél : 03 21 64 96 13
www.univ-artois.fr

Université Bordeaux

(EOC - Bordeaux Victoire)
Espace orientation carrières
33000 Bordeaux
Tél : 05 57 57 18 04
www.u-bordeaux.fr

Université Bordeaux

(Espace orientation carrières - Bordeaux-Carreire)
33000 Bordeaux
Tél : 05 57 57 13 81
www.u-bordeaux.fr

Université Bordeaux

(Espace orientation carrières - Talence)
33400 Talence
Tél : 05 40 00 63 71
www.u-bordeaux.fr

Université Bordeaux

(EOC - Pessac)
Espace orientation carrières
33600 Pessac
Tél : 05 56 84 85 49
www.u-bordeaux.fr

Université Bordeaux Montaigne

(DOSIP)
Direction de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle
33600 Pessac
Tél : 05 57 12 45 00
www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/orientation-et-insertion.html

Université Bourgogne

(PFVU)
Pôle formation et vie universitaire
21000 Dijon
Tél : 03 80 39 39 80
www.u-bourgogne.fr

Université Bourgogne

IUT campus de Chalon (IUT)
71100 Chalon-sur-Saône
Tél : 03 85 42 43 27
http://iutchalon.u-bourgogne.fr

Université Bourgogne-Franche-Comté

Université de Franche (OSE)
Service orientation, stage, emploi
25000 Besançon
Tél : 03 81 66 50 65
www.univ-fcomte.fr/orientation-et-insertion-professionnelle

Université Bretagne Occidentale

(Cap' Avenir - SCUIO)
Service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle
29200 Brest
Tél : 02 98 01 63 17
www.univ-brest.fr/cap-avenir/

Université Bretagne-Sud

Université Bretagne (SUIO-IP)
Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle - Campus de Tohannic
56000 Vannes
Tél : 02 97 01 27 00
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne-Sud

Université Bretagne (SUIO-IP)
Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
56100 Lorient
Tél : 02 97 87 66 60
www.univ-ubs.fr

Université Caen Normandie

(EOI)
Espace orientation insertion
14000 Caen
Tél : 02 31 56 55 12
http://webetu.unicaen.fr/orientation-insertion

**Université Clermont-Auvergne
Université Clermont (UCA Fab)**

La fabrique
63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 40 62 70
<https://lafabrique.uca.fr/>

**Université Clermont-Auvergne
Université Clermont (UCA MVE)**

Maison de la vie étudiante
63170 Aubière
Tél : 04 73 40 70 37
www.uca.fr

**Université Corse
(SCUIO)**

Service commun universitaire
d'information et d'orientation
20250 Corte
Tél : 04 95 45 00 21
www.universita.corsica.fr

**Université Côte d'Azur
(BIO)**

Bureau d'orientation et d'insertion
professionnelle - Faculté de Droit
et sciences politiques
06000 Nice
Tél : 04 89 15 25 98
<https://univ-cotedazur.fr/reussir-ses-etudes/se-reorienter>

**Université Côte d'Azur
(BIO)**

Bureau d'information et
d'orientation - Campus Carlone
06000 Nice
Tél : 04 89 15 17 66
<https://univ-cotedazur.fr/reussir-ses-etudes/se-reorienter>

**Université Côte d'Azur
(BIO)**

Bureau d'orientation et d'insertion
professionnelle - Campus
Sciences et Ingénierie de Valrose
06000 Nice
Tél : 04 89 15 16 22
<https://univ-cotedazur.fr/reussir-ses-etudes/se-reorienter>

**Université Côte d'Azur
(BIO)**

Bureau d'orientation et d'insertion
professionnelle - Campus Saint
Jean d'Angely
06300 Nice
Tél : 04 89 15 21 99
<https://univ-cotedazur.fr/reussir-ses-etudes/se-reorienter>

**Université d'Avignon et des Pays
du Vaucluse
(MOI)**

Maison de l'orientation et de
l'insertion (ex SCUIO-IP)
84000 Avignon
Tél : 04 90 16 25 85
www.univ-avignon.fr

**Université de technologie
Belfort-Montbéliard
Université de technologie de
Belfort (UTBM)**

90400 Sevenans
Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03 84 58 30 00
www.utbm.fr

**Université de technologie
Compiègne
(UTC)**

60200 Compiègne
Tél : 03 44 23 44 23
www.utc.fr

Université Grenoble 1

CELAIO
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél : 04 76 51 46 21

**Université Grenoble Alpes
(CIO'Sup)**

Centre d'information et
d'orientation de l'enseignement
supérieur en Drôme-Ardèche
26000 Valence
Tél : 04 26 44 35 00
www.univ-grenoble-alpes.fr

**Université Grenoble Alpes
(OIP)**

Espace orientation insertion
professionnelle
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél : 04 57 04 15 00
www.univ-grenoble-alpes.fr

**Université Gustave Eiffel
(SIO)**

Service information, orientation
insertion professionnelle (SIO-OP)
77420 Champs-sur-Marne
Tél : 01 60 95 76 76
www.univ-gustave-eiffel.fr
Documentation, accompagnement
personnalisé sur la construction
d'un projet d'études, appui à
l'insertion professionnelle.

**Université Guyane
(Dosip)**

Direction de l'orientation,
des stages et de l'insertion
professionnelle
97300 Cayenne
Tél : 05 94 29 50 59
www.univ-guyane.fr/campus/insertion-orientation/

**Université Haute-Alsace
Université Haute (SIO)**

Service d'information et
d'orientation
68000 Colmar
Tél : 03 89 33 66 82
www.uha.fr

**Université Haute-Alsace
Université Haute (SIO)**

Service d'information et
d'orientation
68100 Mulhouse
Tél : 03 89 33 64 40
www.uha.fr

**Université La Réunion
(Dofip)**

Direction de l'orientation et
des formations pour l'insertion
professionnelle
97400 Saint-Denis
Tél : 02 62 93 81 20
www.univ-reunion.fr
<https://dofip.univ-reunion.fr>

**Université La Réunion
(Dofip)**

Direction de l'orientation et
des formations pour l'insertion
professionnelle
97430 Le Tampon
Tél : 02 62 57 95 63
www.univ-reunion.fr/
<https://dofip.univ-reunion.fr>

**Université La Rochelle
(POI)**

Pôle orientation insertion
17000 La Rochelle
Tél : 05 46 45 83 37
www.univ-larochelle.fr

**Université Le Havre Normandie
(SUIO)**

Service universitaire d'insertion et
d'orientation
76600 Le Havre
Tél : 02 32 74 42 29
www.univ-lehavre.fr

**Université Le Mans
(SUIO-IP)**

Service Universitaire
d'Information, d'Orientation et
d'Insertion Professionnelle
72000 Le Mans
Tél : 02 44 02 20 64
www.univ-lemans.fr

**Université Lille
(SUAIO)**

Service universitaire d'accueil,
d'information et d'orientation -
Campus Moulins-Ronchin
59000 Lille
Tél : 03 20 90 75 43
www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

**Université Lille
(SUAIO)**

Service universitaire d'accueil,
d'information et d'orientation -
Campus Cité scientifique
59650 Villeneuve-d'Ascq
Tél : 03 62 26 86 93
www.univ-lille1.fr

**Université Lille
(SUAIO)**

Service universitaire d'accueil,
d'information et d'orientation -
Campus Pont de Bois
59650 Villeneuve-d'Ascq
Tél : 03 20 41 62 46
www.univ-lille3.fr

**Université Limoges
Carrefour des étudiants**

87000 Limoges
Tél : 05 55 14 90 70
www.carrefourdesetudiants.unilim.fr

**Université Littoral Côte d'Opale
(ulco - SUAIOIP)**

Service universitaire d'accueil,
information, orientation et
insertion professionnelle
59140 Dunkerque
Tél : 03 28 23 75 50
www.univ-littoral.fr

**Université Littoral Côte d'Opale
62100 Calais**

Tél : 03 21 46 36 13
www.univ-littoral.fr

**Université Littoral Côte d'Opale
(SUAIOIP)**

62200 Boulogne-sur-Mer
Tél : 03 66 25 64 00
www.univ-littoral.fr

**Université Lorraine
(SOIP - Nancy)**

Service d'orientation et d'insertion
professionnelle - Campus Lettres
et Sciences Humaines
54000 Nancy
Tél : 03 72 74 03 61
www.univ-lorraine.fr/enseignements-et-formations/orientation/

**Université Lorraine
(SOIP - Vandoeuvre)**

Service d'orientation et d'insertion
professionnelle - Campus
Aiguillettes
54600 Villers-lès-Nancy
Tél : 03 72 74 03 60
www.univ-lorraine.fr/enseignements-et-formations/orientation/

**Université Lorraine
(SOIP - Metz)**

Service d'orientation et d'insertion
professionnelle - Campus du
Saulcy
57000 Metz
Tél : 03 72 74 03 62
www.univ-lorraine.fr/enseignements-et-formations/orientation/

**Université Lyon
(Cap Avenir)**

Service d'orientation,
d'information, de documentation
42000 Saint-Étienne
Tél : 04 77 42 17 16
www.univ-st-etienne.fr

Université Lyon 3 (SCUIO-IP)

Service commun universitaire
d'information et d'orientation -
insertion professionnelle
69008 Lyon
Tél : 04 78 78 78 40
www.univ-lyon3.fr

**Université Lyon
(Soie)**

Service d'orientation et d'insertion
professionnelle des étudiants
69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 44 80 59
<http://soie.univ-lyon1.fr>

**Université Lyon
(SCUIO-IP)**

Service commun universitaire
d'information, d'orientation et
d'insertion professionnelle
69500 Bron
Tél : 04 78 77 23 42
www.univ-lyon2.fr

Université Lyon 1 - Claude Bernard (Soie)

Service d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants
69008 Lyon
Tél : 04 72 44 80 59 (uniquement sur RV pris par téléphone)
<http://soie.univ-lyon1.fr>

Université Montpellier (SCUIO-IP)

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
34000 Montpellier
Tél : 04 67 14 30 61
www.umontpellier.fr/

Université Montpellier (SCUIO-IP)

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
34000 Montpellier
Tél : 04 34 43 32 33
www.umontpellier.fr

Université Montpellier (SCUIO-IP)

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
34000 Montpellier
Tél : 04 67 14 26 11
www.univ-montp3.fr

Université Nantes (SUIO)

Service universitaire d'information et d'orientation
44000 Nantes
Tél : 02 40 37 10 00
www.univ-nantes.fr/suio

Université Nîmes (UNimes)

Bureau d'aide à l'information et à l'insertion professionnelle - BA2IP
30000 Nîmes
Tél : 04 66 36 45 96
www.unimes.fr

Université Normandie (MIO)

Mission information orientation
76130 Mont-Saint-Aignan
France
Tél : 02 32 76 93 73
www.univ-rouen.fr

Université Nouvelle-Calédonie

Université de la Nouvelle
Maison de l'étudiant (MDE)
98800 Nouméa
Tél : 00 687 29 00 57
www.univ-nc.nc
www.maisondeletudiant.nc

Université Orléans (SUIO - DOIP)

Service commun universitaire d'information et d'orientation - Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle
45000 Orléans
Tél : 02 38 41 71 72
www.univ-orleans.fr

Université Paris (Agir)

Agir pour l'orientation, l'innovation et la professionnalisation
75006 Paris
Tél : 01 76 53 00 51
www.parisdescartes.fr/orienter-reussir/se-former/

Université Paris (Pop)

Pôle de l'orientation et de la professionnalisation
75013 Paris
Tél : 01 57 27 71 31
<https://u-paris.fr/orientation-et-insertion/>

Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

75013 Paris
Tél : 01 44 07 88 56
www.panthéonsorbonne.fr

Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle

Centre de documentation
75012 Paris
Tél : 01 45 87 40 00
www.univ-paris3.fr

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle de Paris 8
93200 Saint-Denis
Tél : 01 49 40 67 17
www.univ-paris8.fr

Université Paris Dauphine - PSL

Université Paris Dauphine (SCUIO)
Pôle Services aux étudiants - Mission Information Orientation de Paris Dauphine
75016 Paris
Tél : 01 44 05 49 84
<https://dauphine.psl.eu>

Université Paris Nanterre - Université Paris Lumières (SUIO)

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO)
92000 Nanterre
Tél : 01 40 97 75 34
<http://suio.parisnanterre.fr>

Université Paris Sorbonne (SCUIO-IP)

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
75005 Paris
Tél : 01 40 46 26 14
<http://lettres.sorbonne-universite.fr>

Université Paris Sorbonne (Soi)

Service orientation insertion - Faculté des sciences et ingénierie de Sorbonne Université
75005 Paris
Tél : 01 44 27 33 66
www.sciences.sorbonne-universite.fr/

Université Paris-Est Créteil-Val-de-Marne

Université Paris (Upec - SCUIO-BAIP)
Service commun universitaire d'information, d'orientation - Bureau d'aide à l'insertion professionnelle
94000 Créteil
Tél : 01 41 78 47 96
www.u-pec.fr

Université Paris-Panthéon-Assas

Université Paris (CIO-BAIP)
Mission Orientation Emploi de Paris-Panthéon-Assas
75006 Paris
Tél : 01 44 41 58 75
www.u-paris2.fr

Université Paris-Saclay Université de Versailles (UVSQ - SOIP)

Service Orientation et Insertion Professionnelle
78000 Versailles
Tél : 01 39 25 56 10
www.uvsq.fr

Université Paris-Saclay Université de Versailles (UVSQ - SCUIO)

Service orientation et insertion professionnelle
78280 Guyancourt
Tél : 01 39 25 56 10
www.uvsq.fr

Université Paris-Saclay Université Evry (DOIP)

Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle
91000 Évry
Tél : 01 69 47 76 17
www.univ-evry.fr
www.univ-evry.fr/formation/orientation-et-insertion-professionnelle.html

Université Paris-Saclay Université Paris (OCPE)

Pôle orientation et construction du projet d'études de Paris-Saclay
92330 Sceaux
Tél : 01 40 91 18 38
www.universite-paris-saclay.fr/formation/orientation-et-insertion-professionnelle

Université Paris-Sud - Université Paris-Saclay

Université Paris (OCPE)
Pôle orientation et construction du projet d'études de Paris-Saclay
91400 Orsay
Tél : 01 69 15 54 47/01 40 91 18 38 (antenne de Sceaux)
www.universite-paris-saclay.fr
www.universite-paris-saclay.fr/formation/orientation-et-insertion-professionnelle

Université Pau et pays de l'Adour (SCUIO-IP)

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
64000 Pau
Tél : 05 59 40 70 90
www.univ-pau.fr

Université Pau et pays de l'Adour (SCUIO-IP)

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
64100 Bayonne
Tél : 05 59 57 41 61
www.univ-pau.fr

Université Perpignan Via Domitia

Université Perpignan Via Domitia (Dosip)
66000 Perpignan
Tél : 04 68 66 20 42
www.univ-perp.fr

Université Picardie Jules Verne (UPJV - DOIP)

Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle
80000 Amiens
Tél : 03 22 80 81 39
www.u-picardie.fr
www.u-picardie.fr/orientation-et-insertion/presentation

Université Poitiers (Safire)

Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'engagement
86000 Poitiers
Tél : 05 49 45 44 60
<http://safire.univ-poitiers.fr>

Université Polynésie Française (UPF - Cosip)

Centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle
98702 Faa'a
Tél : 00 689 40 80 39 54
www.upf.pf

Université Polytechnique Hauts-de-France

Service commun pour les études et la vie étudiante - Campus du Mont Houy
59300 Valenciennes
Tél : 03 27 51 10 33
www.univ-valenciennes.fr

Université Reims Champagne-Ardenne

Service d'accompagnement des étudiants
10000 Troyes
Tél : 03 25 43 38 40
www.univ-reims.fr

Université Reims Champagne-Ardenne

Service d'accompagnement des étudiants - Mission orientation - Campus Moulin de la Housse
51100 Reims
Tél : 03 26 91 85 30
www.univ-reims.fr

Université Reims Champagne-Ardenne

Service d'accompagnement des étudiants - Mission orientation - Campus Croix Rouge
51100 Reims
Tél : 03 26 91 87 55
www.univ-reims.fr

Université Rennes 1 (SOIE)

Service universitaire
d'information, d'orientation et
d'insertion professionnelle
35000 Rennes
Tél: 02 23 23 39 79
www.univ-rennes1.fr

Université Rennes 2 (SUIO-IP)

Service universitaire
d'information, d'orientation et
d'insertion professionnelle
35000 Rennes
Tél: 02 99 14 13 91
www.univ-rennes2.fr

Université Savoie Mont Blanc (SUIOIP)

Service commun universitaire
d'information et d'orientation
73000 Chambéry
Tél: 04 79 75 94 83
www.univ-smb.fr

Université Savoie Mont Blanc (SUIOIP)

Service commun universitaire
d'information et d'orientation
73370 Le Bourget-du-Lac
Tél: 04 79 75 94 83
www.univ-smb.fr

Université Savoie Mont Blanc (IUT)

74940 Annecy-le-Vieux
Tél: 04 79 75 94 83
www.iut-acv.univ-smb.fr

Université Sorbonne Paris Nord (VOIE)

Service valorisation, orientation
et insertion professionnelle de
l'étudiant de l'université Sorbonne
Paris Nord
93000 Bobigny
Tél: 01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation/
Documentation, accompagnement
personnalisé sur la construction
d'un projet d'études, appui à
l'insertion professionnelle.

Université Sorbonne Paris Nord (VOIE)

Service valorisation, orientation
et insertion professionnelle de
l'étudiant
93430 Villetaneuse
Tél: 01 49 40 40 11
www.univ-paris13.fr/orientation

Université Strasbourg Faculté de théologie catholique / Faculté de théologie protestante

67000 Strasbourg
Tél: 03 68 85 68 81
http://theopro.unistra.fr
http://theocatho.unistra.fr

Université Strasbourg (SCUIO-IP)

Orientation - stage - emploi
67000 Strasbourg
Tél: 03 68 85 63 00
www.unistra.fr

Université Toulon (SAOI)

Service accompagnement
orientation insertion
83130 La Garde
Tél: 04 94 14 67 61
www.univ-tln.fr

Université Toulouse (SCUIO-IP)

Service commun universitaire
d'information, d'orientation et
d'insertion professionnelle
31000 Toulouse
Tél: 05 61 50 45 15
www.univ-tlse2.fr
Académie de Toulouse

Université Toulouse (SUIO-IP)

Service universitaire
d'information, d'orientation et
d'aide à l'insertion professionnelle
31000 Toulouse
Tél: 05 61 63 37 28
www.ut-capitole.fr

Université Toulouse Université Toulouse 3 (SCUIO-IP)

Service commun universitaire
d'information, d'orientation et
d'insertion professionnelle
31000 Toulouse
Tél: 05 61 55 61 32
www.univ-tlse3.fr

Université Toulouse-Midi- Pyrénées (SUIO-IP)

Service universitaire
d'information, d'orientation et
d'insertion professionnelle de
l'INU Champollion
81000 Albi
Tél: 05 63 48 19 88
www.univ-jfc.fr

Université Tours (MOIP - SCUIO)

Maison de l'orientation et de
l'insertion professionnelle -
Service commun universitaire
d'information et d'orientation
37000 Tours
Tél: 02 47 36 81 70
www.univ-tours.fr

► Liste 5

Classe de mise à niveau scientifique

Ces formations préparent à l'entrée à l'université dans une licence scientifique.

Campus Santé Porte de Paris

93200 Saint-Denis
Tél: 01 48 09 04 57/01 71 86 41 01
http://campus-sante.paris
Privé hors contrat
Formation: cours de soutien
Admission: aucune sélection

Durée: 396h de novembre à mai,
18h par semaine
Coût: 3 900 €

Département universitaire des sciences d'Agen (DUSA)

47000 Agen
Tél: 05 53 48 06 40
www.u-bordeaux.fr
Public
Formation: initiale
Durée: 1 an

Faculté de gestion, économie et sciences (FGES)

59046 Lille
Tél: 03 20 13 40 20
www.fges.fr
Privé reconnu
Formation: initiale
Durée: 1 an

Faculté des sciences

49008 Angers
Tél: 02 41 81 65 71
www.uco.fr/fr/faculte-sciences
Privé sous contrat
Formation: initiale
Durée: 1 an

Faculté des sciences et tech- niques (FST)

87060 Limoges
Tél: 05 55 45 72 00
www.sciences.unilim.fr
Public
Parcours TREMP-Li
Formation: initiale
Durée: 1 an

Faculté libre de sciences et technologies (FLST)

59000 Lille
http://flst.icl-lille.fr
Privé sous contrat
Admission: Titulaire d'un bac ES,
STI, STL, ST2S, sur dossier
Durée: 1 an
Coût: non communiqué

Institut de formation en masso- kinésithérapie pour déficients visuels (IFMK)

87000 Limoges
Tél: 05 55 33 10 10
www.apsah.asso.fr
Privé sous contrat
Formation: initiale
Durée: 1 an

Institut de kinésithérapie podolo- gie orthopédie (IKPO)

Institut de formation en masso-
kinésithérapie/Institut de
formation en pédicurie-podologie
de Lille
59000 Lille
Tél: 03 20 92 06 99
www.ikpo.asso.fr
Association
Durée: 1 an
Coût: non communiqué

Lycée de chimie-biologie La Forbine (LTCB)

13011 Marseille
Tél: 04 91 44 60 48
www.laforbine.com
Privé sous contrat
Formation: initiale
Durée: 1 an

Lycée Jean-Baptiste de La Salle

69283 Lyon
Tél: 04 72 10 10 30
www.lasalle-69.com/-Lycee-
Privé sous contrat
Formation: initiale
Durée: 1 an

Lycée les Rimaux

35409 Saint-Malo
Tél: 02 99 89 60 30
http://lesrimaux.org
Privé sous contrat
Formation: initiale
Coût: non communiqué

Lycée polyvalent IFOM (IFOM)

44200 Nantes
Tél: 02 40 47 67 28
www.cofap-ifom-formation.com
Privé sous contrat
Formation: initiale
Durée: 1 an

Lycée privé Jean-Paul II

76044 Rouen
Tél: 02 35 71 23 55
www.institutionjeanpaul2.fr
Privé sous contrat
Formation: initiale
Durée: 1 an

Lycée privé NEOSUP (NEOSUP)

66100 Perpignan
Tél: 04 68 35 76 76
www.neosup.fr
Privé sous contrat
Formation: initiale
Durée: 1 an

UFR de sciences et techniques

44037 Nantes
Tél: 02 51 12 52 12
www.sciences-techniques.univ-
nantes.fr/
Public
Parcours TREMP-Li-N: parcours
accompagné de L1
Formation: initiale
Durée: 2 ans

UFR de sciences et technologie

94010 Créteil
Tél: 01 45 17 13 49
http://sciences-tech.u-pec.fr
Public
Certificat préparatoire aux études
universitaires en sciences (CUPE)
Formation: initiale
Durée: 1 an

UFR des sciences de Montpellier

34095 Montpellier
Tél: 04 67 14 30 30
http://sciences.edu.umontpellier.fr
Public
Parcours adapté
Formation: initiale
Durée: 1 an

UFR des sciences d'Orsay - Service scolarité Paces

Université Paris Sud
91400 Orsay
Tél: 01 69 15 54 31/01 69 15 43 70
www.medecine.u-psud.fr
www.sciences.u-psud.fr
Public
Préparation aux cursus scientifiques d'Orsay (PCSO)
Formation : initiale
Durée : 1 an

UFR des sciences et techniques

76058 Le Havre
Tél: 02 32 74 43 00
www.univ-lehavre.fr
Public
Diplôme universitaire de préparation aux études scientifiques (DUPRES)
Formation : initiale
Durée : 1 an

UFR sciences et techniques

64000 Pau
Tél: 05 59 40 70 00
www.univ-pau.fr
Public
APILS - Année préparatoire à l'insertion en licence scientifique
Formation : initiale
Durée : 1 an

Université Clermont Auvergne (UCA)

63001 Clermont-Ferrand
Tél: 04 73 17 79 79
Public
Formation : initiale
Durée : 1 an

Université d'Angers

49035 Angers
Tél: 02 41 96 23 23
Public
Mise à niveau scientifique MAN-MPC (Mathématiques-Physique-Chimie) et MAN-SVTC (Sciences de la Vie et de la Terre-Chimie)
Formation : initiale
Durée : 1 an

► Liste 6

Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures

Les établissements ci-dessous préparent aux CPES (cycle pluridisciplinaire d'études supérieures). Pour connaître les spécialités et parcours, consulter le site internet de l'établissement ou Parcoursup.

Public

02100 Saint-Quentin

Lycée Condorcet
Tél: 03 23 08 44 44
https://condorcet-saint-quentin.ac-amiens.fr/site/

06050 Nice

Lycée Masséna
Tél: 04 93 62 77 00
www.lycee-massena.fr

14032 Caen

UFR des sciences
Tél: 02 31 56 73 10
www.unicaen.fr/sciences

14052 Caen

Lycée Malherbe
Tél: 02 31 86 18 56
http://malherbe.etab.ac-caen.fr

25030 Besançon

UFR de sciences et techniques
Tél: 03 81 66 66 50
www.univ-fcomte.fr/composantes/ufr-st#.YFSBvK9KhaQ

25052 Besançon

Lycée Victor Hugo
Tél: 03 81 41 98 88
http://lyceehugobesancon.org/LVH

33075 Bordeaux

Lycée Michel Montaigne
Tél: 05 56 91 10 10
www.montaigne-bordeaux.fr

34060 Montpellier

Lycée Joffre
Tél: 04 67 14 84 84
https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr/

35706 Rennes

Lycée Chateaubriand
Tél: 02 99 28 19 00
www.lycee-chateaubriand.fr

37010 Tours

Lycée Descartes
Tél: 02 47 31 01 01
www.lyc-descartes.fr

59307 Valenciennes

Lycée Watteau
Tél: 03 27 28 27 00
http://lyceewatteauvalenciennes.etab.ac-lille.fr

59322 Valenciennes

Lycée Henri Wallon
Tél: 03 27 19 30 40
http://wallon.enthdf.fr/

69458 Lyon

Lycée du Parc
Tél: 04 37 51 15 51
http://lyceeduparc.fr/ldp

72008 Le Mans

Lycée Montesquieu
Tél: 02 43 76 93 20
http://montesquieu.e-lyco.fr

97715 Saint-Denis

UFR Sciences, Technologies
Tél: 02 62 93 80 80
www.univ-reunion.fr

Privé sous contrat

06414 Cannes

Lycée Stanislas
Tél: 04 93 06 48 00
www.stanislas-cannes.com

(Source : Onisep)

Carnet d'adresses

Actuel Ile-de-France

► Liste 1 (IDF)

Carte d'étudiant

La carte d'étudiant multi-service est commune aux étudiants des universités de Paris Ile-de-France.

Elle permet l'accès aux sites universitaires, aux restaurants et services du Crous, aux bibliothèques universitaires, le paiement électronique et offre des tarifs réduits dans les structures partenaires. Elle est remise à chaque étudiant lors de son inscription.
<https://unif.fr/carte-multi-services>

► Liste 2 (IDF)

DAEU

Ces universités préparent au DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires). Pour plus d'information, consultez le site www.daeu.fr.

75005 Paris

Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)
Tél: 01 53 55 27 08
www.panthéonsorbonne.fr/fcps
Public
► DAEU A
Admission: sur dossier et tests
Durée: 1 an (250h sur 25 semaines, d'octobre à juin)
Coût: - individuel: DAEU A: 680 €, avec cours de soutien de 850 à 1 020 €, par matière: 170 € - employeur: 2 500 €

75005 Paris

Formation professionnelle continue - Sorbonne Université
www.fc.sorbonne-universite.fr
Public
► DAEU B
Durée: 420 h
Coût: - individuel: à partir de 830 €, - employeur: 2 200 €

75006 Paris

Formation continue - Université Paris Cité
Centre universitaire des Saints Pères
Tél: 01 76 53 46 30
<https://scfc.u-paris.fr>
Public
► DAEU A et B
Admission: sur test d'admission + entretien
Durée: 1 an (28 semaines)

75012 Paris

Service formation continue - Université Sorbonne Nouvelle (FCP3)
Tél: 01 45 87 40 83
www.univ-paris3.fr
Public
► DAEU A
Durée: 230 h
Coût: 586 € + 170 € de frais d'inscription

75013 Paris

Service formation continue - Université Paris Cité
Campus des Grands moulins
Tél: 01 57 27 65 22
<https://sfpc.u-paris.fr>
Public
► DAEU A et B
Admission: sur test d'admission + entretien
Durée: 1 an (28 semaines)

77420 Champs-sur-Marne

Service formation continue - Université Gustave Eiffel
Tél: 01 60 95 75 00
www.u-pem.fr
Public
► DAEU A
Admission: sur dossier et entretien.

77280 Guyancourt

Direction de la formation continue et des relations entreprises - Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (DFCRE UVSQ)
Tél: 01 39 25 46 40
www.formation-continue.uvsq.fr
Public
► DAEU A et B
Admission: sur dossier.
Durée: 230 h (DAEU A), 300 h (DAEU B)
Coût: - individuel: 470 €, - employeur: 950 €

91000 Évry

Formation continue - Université Evry-Val d'Essonne (SCFC)
Tél: 01 69 47 71 01
www.univ-evry.fr
Public
► DAEU A
Admission: Avoir 20 ans au moins à l'inscription et justifier de 2 années d'activité professionnelle ou avoir 24 ans, sur dossier et entretien.
Durée: 225 h (de septembre à juin)
Coût: - individuel: 400 € + 170 € d'inscription
- employeur: 1 500 €

91190 Gif-sur-Yvette

Centre de langues Paris-Saclay
Tél: 01 69 15 67 50
www.universite-paris-saclay.fr
Public

Liste 1

Carte d'étudiant

p. 19

Liste 2

DAEU

p. 19

Liste 3

Universités en IDF

p. 20

Liste 4

BAPU

p. 22

Liste 5

Relais de la FSEF

p. 23

Liste 6

Services de santé étudiants

p. 23

► DAEU A
Admission: sur dossier et entretien.
Durée: 225h minimum
Coût: - individuel: 450 €
- employeur: 1 500 €
- frais d'inscription: 170 €

- employeur: 2 025 € (DAEU A) ou 2 700 € (DAEU B)

94000 Créteil

Direction de la formation professionnelle - Université Paris-Est-Créteil (Sceppe Upec)
Université Paris 12 - Maison de l'innovation et de l'entrepreneuriat étudiant
Tél: 01 41 78 48 03
www.u-pec.fr
Public
► DAEU A et B
Admission: Adultes ayant interrompu leurs études depuis au moins deux ans. Avoir 20 ans et justifier de deux années d'activité professionnelle ou avoir 24 ans.
Sur dossier et entretien.
Durée: 1 an

92000 Nanterre

Formation continue et alternance - Université Paris Nanterre (SFCA)
Tél: 01 40 97 71 30
<https://formation-continue.parisnanterre.fr>
Public
► DAEU A
Durée: 240h d'enseignement d'octobre à mai
Coût: - individuel: 500 €, - employeur: 1 600 €

92330 Sceaux

Université Paris Sud - UFR droit économie gestion
Tél: 01 40 91 17 00
www.jm.universite-paris-saclay.fr/
Public
► DAEU A, niveau bac
Admission: sur dossier et entretien.
Durée: 260 h
Coût: Frais d'inscription: 170 €, individuel: 450 €, employeur 1 500 €

93430 Villetaneuse

Centre du développement et de l'ingénierie de la professionnalisation - Université Sorbonne Paris Nord (Cedip)
Tél: 01 49 40 37 64
www.univ-paris13.fr/formation-continue
Public
► DAEU A et B
Admission: sur tests de français + entretien
Durée: 1 an: 314 h pour le DAEU A et 392 h pour le DAEU B (de novembre à mi juin)
Coût: - individuel après déduction de la subvention CRIF: frais d'inscription de 170 € + 506 € (DAEU A) ou 675 € (DAEU B)

95000 Cergy-Pontoise

Formation continue - CY Cergy Paris Université (Screp)
Université de Cergy-Pontoise
Tél: 01 34 25 60 00
www.u-cergy.fr
Public
► DAEU A
Admission: sur tests de français et anglais et entretien.
Durée: 225 heures réparties sur 28 semaines (de septembre à juin inclus)
Coût: Tarifs individuels: 110 euros le module
Tarifs entreprise: 270 euros le module

► Liste 3 (IDF)

Universités en IDF

Ci-dessous les coordonnées des unités de formation et de recherche (UFR) et autres composantes des universités franciliennes.

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

www.pantheonsorbonne.fr

75005 Paris

17 rue de la Sorbonne, Escalier C
1^{er} étage

- Centre d'information et de préparation aux carrières publiques
- École de droit de la Sorbonne
Tél: 01 44 07 79 35
- Formation continue Panthéon-Sorbonne
Tél: 01 53 55 28 00
- Institut de démographie
Tél: 01 44 07 86 46
- Institut de recherche et d'études supérieures de tourisme
Tél: 01 53 55 27 73
- Institut d'études judiciaires de la Sorbonne
Tél: 01 44 07 77 90
- UFR 03 Histoire de l'art et archéologie
Tél: 01 53 73 70 91
- UFR 06 École de management de la Sorbonne
Tél: 01 40 46 27 80
- UFR 08 Géographie
Tél: 01 44 32 14 00
- UFR 09 École d'histoire de la Sorbonne
Tél: 01 40 46 27 88
- UFR 10 Philosophie
Tél: 01 40 46 27 36
- UFR 11 Science politique
Tél: 01 40 46 27 98
- UFR Droit - Département licence (École de droit de la Sorbonne)
Tél: 01 44 07 78 74
- UFR Droit - Département Masters Droit international (École de droit de la Sorbonne)
Tél: 01 44 07 78 12
- UFR Droit - Département Masters Droit privé (École de droit de la Sorbonne)
Tél: 01 44 07 79 59
- UFR Droit - Département Masters Droit public (École de droit de la Sorbonne)
Tél: 01 44 07 78 20

75013 Paris

- 8 bis rue de la Croix-Jarry
- Institut d'administration des entreprises
Tél: 01 44 08 11 60
- Institut d'administration économique et sociale (École de droit de la Sorbonne)
Tél: 01 44 07 79 08
- UFR 02 École d'économie de la Sorbonne
Tél: 01 44 07 88 88
- UFR 27 Mathématiques et informatique
Tél: 01 44 07 89 84

75015 Paris

- 47 rue des Bergers
- UFR 04 École des arts de la Sorbonne
Tél: 01 44 07 84 82

94736 Nogent-sur-Marne

- 45 bis avenue de la Belle Gabrielle
- Institut d'études du développement économique et social
Tél: 01 43 94 73 27

Université Paris-Panthéon-Assas

www.u-paris2.fr

75005 Paris

- 12 place du Panthéon
- Centre d'études et de recherches sur la construction et le logement
Tél: 01 44 41 55 61
- Institut de criminologie et de droit pénal de Paris
Tél: 01 44 41 55 82
- Institut des hautes études internationales
Tél: 01 44 41 55 49
- Maison des sciences de gestion
Tél: 01 83 97 68 09

75006 Paris

- 122 rue de Vaugirard
- Centre de formation permanente
Tél: 01 53 63 86 25
- Institut de droit des affaires
Tél: 01 53 63 80 79
- Institut de préparation à l'administration générale
Tél: 01 53 63 86 30
- UFR de droit et de sciences politiques (cycle master)
Tél: 01 44 41 57 41
- UFR droit, économie, licence, gestion (cycle licence)
Tél: 01 44 41 58 72

75013 Paris

- 36 rue Charcot
- UFR économie, gestion (centre Charcot)
Tél: 01 44 06 90 70

75015 Paris

- 391 rue de Vaugirard
- UFR droit et sciences politiques - Centre Vaugirard
Tél: 01 55 76 16 16/25
- UFR sciences économiques et de gestion (L1 - Centre Vaugirard)
Tél: 01 55 76 16 16

77000 Melun

- 19 rue du Château 77000
- UFR administration économique et sociale (cycle licence) - Centre Melun
Tél: 01 64 79 72 20/36
- UFR droit, économie, gestion (cycle licence) - Centre Melun
Tél: 01 64 79 72 20/36

Université Sorbonne Nouvelle

www.univ-paris3.fr

Campus Nation

- 75012 Paris
- 8 avenue de Saint-Mandé
- Département de médiation culturelle
Tél: 01 45 87 42 73
- Département d'études germaniques
Tél: 01 45 87 48 72
- Département - Institut d'études européennes
Tél: 01 45 87 48 98
- Département - Institut d'études théâtrales
Tél: 01 45 87 41 60
- Département de cinéma et audiovisuel
Tél: 01 45 87 41 88
- Département de didactique du français langue étrangère
Tél: 01 45 87 41 22
- Département de littérature générale et comparée (Master)
Tél: 01 40 46 29 20
- Département des langues étrangères appliquées
Tél: 01 45 87 40 77
- Département d'études ibériques et latino-américaines
Tél: 01 45 87 41 27
- Département d'études italiennes et roumaines
Tél: 01 45 87 48 97
- Département d'études orientales
Tél: 01 45 87 42 61
- Département du monde anglophone (Licence)
Tél: 01 45 87 48 11
- Département du monde anglophone (master et agrégation)
Tél: 01 40 51 33 10
- Département littérature et linguistique françaises et latines
Tél: 01 45 87 79 36
- École supérieure d'interprètes et de traducteurs
Tél: 01 44 05 42 05
- Institut de la communication et des médias
Tél: 01 45 87 48 75
- Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées
Tél: 01 44 32 05 70

93322 Aubervilliers

- Campus Condorcet 5 - Cours des Humanités
- Institut des hautes études d'Amérique latine
Tél: 01 88 12 18 31

Sorbonne Université

www.sorbonne-universite.fr

75005 Paris

- 1 rue Victor Cousin
- UFR de biologie
Tél: 01 44 27 31 53
- UFR de chimie
Tél: 01 44 27 29 98
- UFR de mathématiques
Tél: 01 44 27 40 01
- UFR de physique
Tél: 01 44 27 40 37
- UFR d'études arabes et hébraïques
Tél: 01 40 46 25 15

- UFR d'ingénierie
Tél: 01 44 27 23 80
- UFR Etudes anglophones (Master)
Tél: 01 40 46 25 98
- UFR Etudes ibériques et latino-américaines (Master)
Tél: 01 40 51 25 23
- UFR Géographie et aménagement (Master)
Tél: 01 44 32 14 39
- UFR Grec (Master)
Tél: 01 40 46 27 46
- UFR Histoire (Master)
Tél: 01 40 46 26 30
- UFR Langue française (Master)
Tél: 01 40 46 25 21
- UFR Latin (Master)
Tél: 01 40 46 26 40
- UFR Littérature française et comparée (Master)
Tél: 01 40 46 26 44
- UFR Philosophie (Master)
Tél: 01 40 46 26 83
- UFR Terre, environnement, biodiversité
Tél: 01 44 27 38 94

75006 Paris

- 28 rue Serpente
- UFR de sociologie et d'informatique pour les sciences humaines (Master)
Tél: 01 53 10 58 26
- UFR d'histoire de l'art et d'archéologie (Licence)
Tél: 01 53 73 79 91
- UFR d'histoire de l'art et d'archéologie (Master)
Tél: 01 53 73 71 41

75013 Paris

- 91 boulevard de l'Hôpital
- Département d'orthoptie
Tél: 01 40 77 95 37
- UFR de médecine Sorbonne université - Site Pitié-Salpêtrière (PASS - médecine)
Tél: 01 40 77 95 00

75017 Paris

- 108 boulevard Malesherbes
- UFR Etudes germaniques et nordiques
Tél: 01 43 18 41 41
- UFR Etudes italiennes
Tél: 01 43 18 41 65
- UFR Etudes slaves
Tél: 01 43 18 41 64
- UFR Grec (Licence)
Tél: 01 43 18 41 70
- UFR Langue française (Licence)
Tél: 01 43 18 41 37
- UFR Langues étrangères appliquées (Master et Licence)
Tél: 01 43 18 41 04
- UFR Latin (Licence)
Tél: 01 43 18 41 70
- UFR Littérature française et comparée (licence)
Tél: 01 43 18 41 37

75018 Paris

- 2 rue Francis de Croisset, Centre de Clignancourt
- UFR de sociologie et d'informatique pour les sciences humaines (Licence)
Tél: 01 53 09 56 04

- UFR Etudes anglophones (Licence)
Tél: 01 53 09 56 06
- UFR Etudes ibériques et latino-américaines (Licence)
Tél: 01 53 09 56 34
- UFR Géographie et aménagement (Licence)
Tél: 01 53 09 86 26
- UFR Histoire (Licence)
Tél: 01 53 09 56 01
- UFR Musique et musicologie (Licence)
Tél: 01 53 09 56 14
- UFR Musique et musicologie (Master)
Tél: 01 53 09 56 16
- UFR Philosophie (Licence)
Tél: 01 53 09 56 03

75252 Paris

4 place Jussieu, Maison de la Pédagogie
- Institut de statistique de Sorbonne Université
Tél: 01 44 27 22 66

Université Paris Cité

<https://u-paris.fr>

75005 Paris

1 rue Jussieu
- Institut de physique du globe de Paris
Tél: 01 83 95 74 00

75006 Paris

4 avenue de l'Observatoire
- Faculté des sciences fondamentales et biomédicales
Tél: 01 76 53 46 10
- UFR Mathématiques et informatique
Tél: 01 76 53 02 51
- UFR Médecine de Paris Descartes - Faculté de médecine
Tél: 01 53 10 46 00
- UFR Odontologie - Faculté de chirurgie dentaire
Tél: 01 57 27 87 12
- UFR Sciences humaines et sociales - Faculté des sciences humaines et sociales
Tél: 01 76 53 35 08
- UFR Sciences pharmaceutiques et biologiques - Faculté de pharmacie
Tél: 01 53 73 95 95

75010 Paris

10 avenue de Verdun, Rez de chaussée pièce 12
- UFR de médecine (site Villemin)
Tél: 01 57 27 86 23

75013 Paris

8 place Paul Ricoeur, Bâtiment Olympe de Gouges
- UFR - Institut humanités, sciences et sociétés
Tél: 01 57 27 63 87
- UFR Chimie
Tél: 01 57 27 88 07
- UFR d'études psychanalytiques
Tél: 01 57 27 63 87
- UFR Etudes anglophones
Tél: 01 57 27 58 00

- UFR Etudes interculturelles de langues appliquées
Tél: 01 57 27 56 50
- UFR Géographie histoire et sciences de la société
Tél: 01 57 27 71 88
- UFR Informatique
Tél: 01 55 27 68 92
- UFR Langues et civilisations de l'Asie orientale
Tél: 01 57 27 64 00
- UFR lettres, arts et cinéma
Tél: 01 57 27 63 48
- UFR Linguistique
Tél: 01 57 27 57 80
- UFR Mathématiques
Tél: 01 57 27 79 80
- UFR Physique
Tél: 01 57 27 61 00
- UFR Sciences du vivant
Tél: 01 57 27 79 87
- UFR Sciences sociales
Tél: 01 57 27 66 74

75015 Paris

1 rue Lacrosette
- UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Tél: 01 56 56 12 00

75018 Paris

16 rue Henri Huchard, Site Xavier Bichat
- UFR de médecine (site Xavier Bichat)
Tél: 01 57 27 76 52

92100 Boulogne-Billancourt

71 avenue Edouard Vaillant
- UFR Psychologie - Institut de psychologie
Tél: 01 55 20 58 58

92120 Montrouge

1 rue Maurice Arnoux
- UFR Odontologie - Faculté de chirurgie dentaire
Tél: 01 58 07 67 00

92240 Malakoff

10 avenue Pierre Larousse
- UFR droit - Faculté de droit économie et gestion
Tél: 01 76 53 44 00
10 avenue Pierre Larousse
- Institut d'études judiciaires - UFR droit - Faculté de droit économie et gestion
Tél: 01 76 53 44 47

Institut national des langues et civilisations orientales

www.inalco.fr

75013 Paris

65 rue des Grands Moulins
- Département Afrique
Tél: 01 81 70 11 28
- Département Asie du Sud Est et Pacifique
Tél: 01 81 70 11 35
- Département Asie du sud et Himalaya
Tél: 01 81 70 11 25

- Département études arabes
Tél: 01 81 70 11 34
- Département études chinoises
Tél: 01 81 70 11 13
- Département études coréennes
Tél: 01 81 70 11 25
- Département études hébraïques et juives
Tél: 01 81 70 11 28
- Département études japonaises
Tél: 01 81 70 11 33
- Département études russes
Tél: 01 81 70 11 31
- Département Eurasie
Tél: 01 81 70 11 29
- Département Europe centrale et orientale
Tél: 01 81 70 11 31
- Département textes, informatique, multilinguisme
Tél: 01 81 70 11 36
- Filière commerce international
Tél: 01 81 70 11 41
- Filière communication et formation interculturelles
Tél: 01 81 70 11 36
- Filière didactique des langues et du Français langue étrangère
Tél: 01 81 70 11 36
- Filière relations internationales
Tél: 01 81 70 11 38
- Section langues et cultures des Amériques
Tél: 01 81 70 11 28

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

www.univ-paris8.fr

93200 Saint-Denis

2 rue de la Liberté
- Institut d'études européennes
Tél: 01 49 40 65 92
- Institut français de géopolitique
Tél: 01 49 40 73 00
- UFR AES - Economie et gestion
Tél: 01 49 40 72 54
- UFR arts, philosophie, esthétique
Tél: 01 49 40 66 21
- UFR Culture et communication
Tél: 01 49 40 66 57
- UFR Droit
Tél: 01 49 40 66 32
- UFR Etudes recherches et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés
Tél: 01 49 40 72 86
- UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER-LEA)
Tél: 01 49 40 72 62
- UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication
Tél: 01 49 40 64 26
- UFR Psychologie
Tél: 01 49 40 68 88
- UFR Sciences de l'éducation, psychanalyse et FLE
Tél: 01 49 40 66 50
- UFR Sciences du langage
Tél: 01 49 40 64 18
- UFR Textes et sociétés
Tél: 01 49 40 68 14

Université Paris Dauphine-PSL

<https://dauphine.psl.eu>

75016 Paris

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
- Département Licence/master sciences des organisations
Tél: 01 44 05 40 14
- Département Mathématiques et informatique de la décision et des organisations
Tél: 01 44 05 43 40

Université Paris Nanterre

www.parisnanterre.fr

92000 Nanterre

200 avenue de la République, bâtiment Milliat
- Service universitaire de formation des maîtres
Tél: 01 40 97 73 43
- UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Tél: 01 40 97 49 99
200 avenue de la République, Bâtiment Allais
- Institut de préparation à l'administration générale
Tél: 01 40 97 74 13
- Institut d'études judiciaires Henri Motulsky
Tél: 01 40 97 59 70
- Service de formation continue
Tél: 01 40 97 78 66
- UFR de droit et science politique
Tél: 01 40 97 77 59
- UFR de langues et cultures étrangères
Tél: 01 40 97 70 32
- UFR de philosophie, information-communication, langages, littératures et arts du spectacle
Tél: 01 40 97 56 13
- UFR de sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique
Tél: 01 40 98 47 81
- UFR de sciences psychologiques, sciences de l'éducation
Tél: 01 40 97 75 14
- UFR de sciences sociales et administration
Tél: 01 40 97 56 05

92210 Saint-Cloud

11 avenue Pozzo di Borgo, Pôle métiers du livre
- UFR Systèmes industriels et techniques de communication (Saint-Cloud)
Tél: 01 40 97 98 66

92410 Ville-d'Avray

1 chemin Desvallières,
Département d'ingénierie DEFIDIX
- UFR Systèmes industriels et techniques de communication
Tél: 01 40 97 48 90

Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

www.u-pec.fr

77420 Champs-sur-Marne

14-20 boulevard Newton,
Bâtiment Bienvenue, plot A
- École d'urbanisme de Paris
Tél: 01 71 40 80 60

94010 Créteil

61 avenue du Général de Gaulle
- UFR d'administration et
échanges internationaux
Tél: 01 45 17 18 88

77127 Lieusaint

36-37 rue Georges Charpak,
Campus de l'UPEC
- Institut d'administration des
entreprises Gustave Eiffel - Site
Sénart
Tél: 01 64 13 44 88
- UFR de médecine - site Sénart
- Melun
Tél: 01 49 81 37 04

77200 Torcy

2 avenue Salvador Allende
- UFR de médecine
Tél: 01 49 81 37 04

94009 Créteil

80 avenue du Général de Gaulle,
Centre de la Pyramide
- UFR sciences de l'éducation,
sciences sociales, sciences
et techniques des activités
physiques et sportives
Tél: 01 45 17 44 05
61 avenue du Général de Gaulle
- École Internationale d'études
politiques
- Institut de préparation à
l'administration générale
Tél: 01 45 17 18 95
- UFR de droit
Tél: 01 56 72 60 00
- UFR de médecine - site Créteil
Tél: 01 49 81 36 50
- UFR de sciences et technologie
Tél: 01 45 17 13 49
- UFR des lettres, langues et
sciences humaines
Tél: 01 45 17 11 79
- UFR des sciences économiques
et gestion
Tél: 01 41 78 46 22

Université Sorbonne Paris Nord

www.univ-paris13.fr

93017 Bobigny

74 rue Marcel Cachin
- UFR de santé médecine et
biologie humaine
Tél: 01 48 38 76 76

93430 Villetaneuse

99 avenue Jean-Baptiste Clément
- UFR de droit, sciences politiques
et sociales
Tél: 01 49 40 44 75

- UFR des lettres, langues,
sciences humaines et des
sociétés
Tél: 01 49 40 38 04
- UFR des sciences de la
communication
Tél: 01 49 40 38 75
- UFR des sciences économiques
et de gestion
Tél: 01 49 40 35 65

Université Gustave Eiffel

www.univ-gustave-eiffel.fr

77420 Champs-sur-Marne

5 boulevard Descartes, Cité
Descartes
- Institut d'administration des
entreprises Gustave Eiffel - Site
Descartes - Marne-la-Vallée
Tél: 01 60 95 70 51
rue Galilée, Bâtiment Bois de
l'Étang
- Institut d'électronique et
d'informatique Gaspard Monge
Tél: 01 60 95 75 65
- Institut francilien des sciences
appliquées
Tél: 01 60 95 71 60
- UFR de langues, culture et
sociétés
Tél: 01 60 95 74 31
- UFR de lettres, arts,
communication et technologies
Tél: 01 60 95 71 02
- UFR de mathématiques
Tél: 01 60 95 75 46
- UFR de sciences économiques
et de gestion
Tél: 01 60 95 70 51
- UFR de sciences humaines et
sociales
Tél: 01 60 95 70 75
- UFR sciences et techniques des
activités physiques et sportives
Tél: 01 60 95 75 72

77700 Serris

6 cours du Danube, bâtiment
Erasmus
- Institut francilien d'ingénierie
des services
Tél: 01 60 95 78 14

94000 Créteil

Place de la porte des champs,
Campus UPEC
- Institut d'administration des
entreprises Gustave Eiffel - Site
Créteil
Tél: 01 41 78 46 00

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

www.uvsq.fr

78035 Versailles

45 avenue des États-Unis
- UFR des sciences
Tél: 01 39 25 41 12

78180 Montigny-le-Bretonneux

2 avenue de la Source de la Bièvre
- UFR Simone Veil - santé
Tél: 01 70 42 95 15

78047 Guyancourt

47 boulevard Vauban
- Institut supérieur de
management - Institut
d'administration des entreprises
de Versailles Saint-Quentin-en-
Yvelines
Tél: 01 39 25 50 02
3 rue de la division Leclerc
- Faculté de droit et science politique
Tél: 01 39 25 53 13
- Institut d'études culturelles et
internationales
Tél: 01 39 25 50 02
- Observatoire de Versailles Saint-
Quentin-en-Yvelines (OVSQ)
Tél: 01 80 28 54 96
- UFR des sciences sociales
Tél: 01 39 25 50 02

Université Paris-Saclay

www.universite-paris-saclay.fr

91190 Saint-Aubin

Route de l'Orme aux Merisiers,
Espace technologique bât Discovery
- École universitaire de 1^{er} cycle
Tél: 01 69 33 78 13

91400 Orsay

rue Pierre de Coubertin, bâtiment
335
- UFR des Sciences du Sport
Tél: 01 69 15 43 01
rue du Doyen André Guinier
- Centre de formation de
musiciens intervenants
Tél: 01 69 15 62 80
- UFR des sciences
Tél: 01 69 15 70 68

92290 Châtenay-Malabry

5 rue Jean-Baptiste Clément
- UFR Pharmacie
Tél: 01 46 83 53 00

92330 Sceaux

54 boulevard Desgranges
- UFR droit économie gestion
Tél: 01 40 91 17 00

94276 Le Kremlin-Bicêtre

63 rue Gabriel Péri
- UFR Médecine
Tél: 01 49 59 67 67

Université d'Evry Val-d'Essonne

www.univ-evry.fr

91000 Evry-Courcouronnes

boulevard François Mitterrand
- UFR de droit et sciences politiques
Tél: 01 69 47 80 38
- UFR Langues, arts et musique
Tél: 01 69 47 74 51
2 rue du Facteur Cheval, Bâtiment
du facteur Cheval

- UFR de sciences de l'homme et
de la société
Tél: 01 69 47 73 81
- UFR de sciences fondamentales
et appliquées
Tél: 01 69 47 01 80
40 rue du Pelvoux, ZI de la Petite
Montagne
- UFR de sciences et technologies
Tél: 01 69 47 75 24

CY Cergy Paris Université

www.cyu.fr

92230 Gennevilliers

avenue Marcel Paul, ZAC des
Barbannières
- UFR de lettres et sciences
humaines - site Gennevilliers

95011 Cergy

33 boulevard du Port
- Institut d'études judiciaires
Tél: 01 34 25 60 08
- UFR de droit
Tél: 01 34 25 60 00
- UFR de lettres et sciences
humaines
Tél: 01 34 25 64 25
- UFR d'économie et gestion
Tél: 01 34 25 62 14
- UFR Langues et études
internationales
Tél: 01 34 25 60 34

95302 Cergy

2 avenue Adolphe Chauvin
- UFR sciences et techniques
Tél: 01 34 25 65 70

► Liste 4 (IDF)

BAPU

**Les Bureaux d'aide
psychologique
universitaire (Bapu)
reçoivent sur rendez-
vous et gratuitement les
étudiants en difficulté
psychologique.**

75005 Paris

Bapu Centre Claude Bernard
20 rue Larrey
Tél: 01 43 37 16 16
http://centrecclaudebernard.asso.fr/

75005 Paris

Bapu Luxembourg
44 rue Henri Barbusse
Tél: 01 43 29 65 72
www.bapuluxembourg.net

75005 Paris

Bapu Pascal - FSEF
Fondation santé des étudiants de
France
30 rue Pascal
Tél: 01 43 31 31 32
www.fsef.net/index.php/
etablissements/bapu/paris-bapu

75009 Paris

Bapu - ARPS
Association de réadaptation
psychopédagogique et scolaire
13 rue Grange Batelière
Tél: 01 47 70 70 32
www.la-grange-bateliere.com/bapu

75014 Paris

Bapu Cité internationale
universitaire - FSEF
8 rue Emile-Deutsch-de-la
Meurthe
Tél: 01 45 89 43 39
www.fsef.net/index.php/etablissements/bapu/paris-bapu

75016 Paris

Bapu Centre Claude Bernard
50 rue Ribera
Tél: 01 42 24 52 29
www.centreclaudbernard.asso.fr

75020 Paris

Bapu Centre Claude Bernard
131 rue de Bagnolet
Tél: 01 40 09 05 09
www.centreclaudbernard.asso.fr

94000 Créteil

Bapu Créteil
1 allée du Marché
Tél: 01 43 77 37 94
www.bapu94.fr

94100 Saint-Maur-des-Fossés

Bapu Saint-Maur-des-Fossés
34 bis rue des Remises
Tél: 01 42 83 28 40
www.bapu94.fr

94230 Cachan

Bapu Cachan
4 rue Raspail
Tél: 01 46 65 62 22
www.bapu94.fr

► Liste 5 (IDF)

Relais de la FSEF

Les relais de la fondation
des étudiants de France
proposent un service de
consultations pour des
jeunes de 11 à 25 ans en
difficultés scolaires ou
avec des problèmes de
souffrance psychique.

75013 Paris

Relais étudiants lycéens Georges
Heuyer Paris 13
60 rue des Grands Moulins
Tél: 01 45 83 89 15
www.fsef.net

77000 La Rochette

Relais collégiens lycéens Melun
Val-de-Seine
Rue Claude Bernard
Tél: 07 61 85 77 19
www.fsef.net

77420 Champs-sur-Marne

Relais collégiens lycéens Cesa
de Lagny
Parc de la Haute Maison
33 allée Lavoisier
Tél: 01 60 95 11 30
www.fsef.net

92330 Sceaux

Relais étudiants lycéens Sceaux
32 avenue Franklin Roosevelt
Tél: 01 40 91 50 75
www.fsef.net

93120 La Courneuve

Relais collégiens lycéens 93 La
Courneuve
3 allée des Tilleuls
Tél: 01 83 72 73 10 (mercredi et
jeudi)
www.fsef.net

95000 Cergy

Relais PassAge de Cergy
Parvis de la Préfecture
3 allée de l'Arcade
Tél: 01 30 17 42 05
www.fsef.net

► Liste 6 (IDF)

Services de santé étudiants

Les Services de
santé étudiants (SSE)
accueillent les étudiants
sur les questions de santé
ou de dépendances. Ils
proposent aussi des
consultations spécialisées
ou psychologiques.

75006 Paris

SSE
Université Paris Cité - Campus
Saint Germain
Campus Saint-Germain - 1^{er} étage
T145
45 rue des Saint Pères
Tél: 01 42 86 21 29
www.siumpps.univ-paris5.fr

75006 Paris

SUMPPS
Escalier G, 3^e étage
15 rue de l'École de Médecine
Tél: 01 44 27 89 00
<http://santetudiant.com>

75012 Paris

SSE
Université Sorbonne Nouvelle
Campus Nation
8 avenue de Saint-Mandé
Tél: 01 45 87 40 32
www.univ-paris3.fr

75013 Paris

SSE
Université Panthéon Sorbonne
Centre Pierre Mendès France - 8^e
étage - porte B8.008 (ascenseur
vert)
90 rue de Tolbiac
Tél: 01 44 07 89 50
www.pantheonsorbonne.fr

75013 Paris

SSE
Campus des Grands Moulins
Bâtiment Sophie Germain - - RdC
sur cour
8 place Aurélie Nemours
Tél: 01 57 27 94 60
www.siumpps.univ-paris5.fr

75016 Paris

SSE
Université Paris Dauphine - PSL
bureau B033
Place du Maréchal de Lattre de
Tassigny
Tél: 07 76 08 63 28
<https://dauphine.psl.eu>

78280 Guyancourt

SSE
Maison de l'Etudiant - 2^e étage
1 allée de l'Astronomie
Tél: 01 39 25 53 82
www.uvsq.fr

91000 Évry

SSE
Université Evry Paris Saclay
Bâtiment Ile-de-France - 1^{er} étage
(coté salle 113)
23 Boulevard François Mitterrand
Tél: 01 69 47 90 03
www.univ-evry.fr

92000 Nanterre

SUMP
Université Paris Nanterre
Bâtiment Clémence Ramnoux -
Rez-de-chaussée, Bureau 05
200 avenue de la République
Tél: 01 40 97 75 33
www.parisnanterre.fr

93200 Saint-Denis

SUMPPS
Université Paris 8
Maison de l'étudiant - salle 018
2 rue de la Liberté
Tél: 01 49 40 65 10
www.univ-paris8.fr

94000 Créteil

SSE
Université Paris Est Créteil Val
de Marne
Campus Centre de Créteil
61 avenue du Général de Gaulle
Tél: 01 45 17 15 15
www.u-pec.fr